



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 024 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 25 mars 2014

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le mardi 25 mars 2014

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): La séance est ouverte.

Il s'agit de la 24^e séance du Comité permanent des finances.

Chers collègues, avant de poursuivre notre étude sur l'emploi chez les jeunes, je tiens à souhaiter la bienvenue à un nouveau membre au sein de notre comité, M. Nathan Cullen.

Bienvenue parmi nous, monsieur Cullen.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Je tiens aussi à souligner publiquement les nombreuses années de service de Peggy Nash au sein du comité. Je l'en remercie. Son travail a été extrêmement apprécié.

Des voix: Bravo!

Le président: Je crois que nous devons aussi féliciter M. Brison. Si je ne m'abuse, c'est la première fois que nous le voyons depuis qu'il a...

Des voix: Bravo!

Le président: Félicitations, et nos meilleurs voeux.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Merci beaucoup.

Le président: Je sais que tout cela vous convaincra des avantages d'une politique sur le partage du revenu.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je blague. On peut bien rire de temps à autre au sein du Comité des finances.

L'hon. Scott Brison: Pas avant d'investir dans un programme national d'apprentissage préscolaire et de garderie...

Le président: D'accord, touché.

Le premier point à l'ordre du jour, conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, sera l'élection du vice-président.

Monsieur Saxton.

M. Andrew Saxton (North Vancouver, PCC): Je propose que Nathan Cullen soit élu vice-président.

Le président: Quelqu'un a proposé M. Cullen comme vice-président.

Y a-t-il d'autres propositions?

(La motion est adoptée.)

Le président: Je souhaite la bienvenue à M. Nathan Cullen en tant que vice-président du Comité des finances. Félicitations.

M. Nathan Cullen: Merci, monsieur le président.

Je sais que nous avons un travail très important à faire. Je suis un peu mal à l'aise avec tous les applaudissements et cette bonne

entente. Cela ne ressemble en rien aux réunions des leaders de la Chambre, et je suis un peu surpris, mais j'aime bien le ton.

Merci beaucoup de votre accueil et pour vos bons mots pour Peggy aussi. Son travail en tant que critique en matière de finances était tout à fait digne de mention.

Le président: Merci beaucoup et, encore une fois, bienvenue, monsieur Cullen.

Chers collègues, nous allons passer à l'ordre du jour régulier. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur l'emploi chez les jeunes au Canada.

Nous devons recevoir trois témoins ici même dans la salle, et deux autres, par vidéoconférence.

Pour commencer, le directeur général, économiste et chef adjoint du Conference Board du Canada, M. Pedro Antunes.

Ma prononciation est-elle correcte?

M. Pedro Antunes (directeur général, économiste et chef adjoint, Conference Board du Canada): C'est très bien. Merci.

Le président: Bienvenue.

Nous recevons aussi l'économiste principale du Centre canadien de politiques alternatives, Mme Armine Yalnizyan. Bienvenue à nouveau parmi nous.

Mme Armine Yalnizyan (économiste principale, Centre canadien de politiques alternatives): Merci.

Le président: Nous attendons aussi Mme Victoria Lennox, première dirigeante de Startup Canada. Nous espérons qu'elle se joindra à nous durant la réunion.

Nous accueillons aussi, par vidéoconférence, Mme Tammy Schirle, professeure associée de l'Université Wilfrid Laurier, de Kitchener, en Ontario.

Bienvenue, madame Schirle. M'entendez-vous bien?

Mme Tammy Schirle (professeure associée, Faculté d'économie, Université Wilfrid Laurier, à titre personnel): Oui, tout à fait.

Est-ce que vous m'entendez maintenant?

Le président: Oui. Nous vous entendons. Bienvenue parmi nous, madame Schirle.

Par vidéoconférence, de Toronto, nous accueillons aussi Finn Poschmann, vice-président de l'Institut C.D. Howe.

Bienvenue, monsieur Poschmann. M'entendez-vous bien?

M. Finn Poschmann (vice-président, Recherche, Institut C.D. Howe): Oui, monsieur le président. Je vous entends.

Puis-je rendre la pareille et souhaiter la bienvenue à M. Cullen aussi?

Le président: Merci. C'est très apprécié.

Vous aurez chacun cinq minutes pour présenter une déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par la déclaration préliminaire du représentant du Conference Board du Canada.

M. Pedro Antunes: Merci de l'invitation.

Comme vous le savez peut-être, je suis responsable des prévisions économiques pour le Conference Board. Une de nos préoccupations, lorsque nous examinons les marchés du travail en général au Canada, est l'incidence du resserrement des marchés du travail et son impact sur la croissance économique à long terme.

Nous examinons de très près les marchés du travail et leur composition. Cela n'a rien de nouveau, mais, essentiellement, nous constatons que le marché du travail souffre de l'exode de la cohorte du baby-boom, ce qui signifie que la croissance du marché du travail diminuera de beaucoup durant l'horizon de prévision. Ce que je dis habituellement aux organisations, c'est que, alors qu'elles ont pu assurer la croissance de leur main-d'oeuvre d'environ 2 % par année au Canada au cours de la dernière décennie, à l'avenir, tandis que nous nous rapprocherons d'une situation de plein emploi, elles ne pourront plus le faire qu'au tiers de ce rythme.

Nous croyons que c'est un problème fondamental pour la croissance générale à long terme du point de vue de la génération de recettes. C'est un problème, non seulement pour la croissance en tant que telle, mais aussi parce que, selon nous, nous devons maintenir cette croissance pour nous assurer de bénéficier des recettes gouvernementales nécessaires pour répondre aux besoins de la cohorte du baby-boom sur le plan du fardeau des soins de santé.

C'est de ce point de vue général que nous envisageons les choses.

Lorsque nous examinons plus précisément les marchés du travail, nous constatons que nous avons laissé passer des occasions en ce qui concerne certains segments du marché du travail. Lorsque je parle du resserrement des marchés du travail, je crois que c'est une situation bien réelle. Cependant, nous avons constaté des niveaux de croissance très différents à l'échelle du pays et dans différents segments et différentes cohortes du marché du travail canadien. Lorsque nous parlons du resserrement des marchés du travail, souvent, certains groupes et certaines régions sont touchés différemment. C'est aussi un aspect bien réel des choses.

Je crois, cependant, que nous sommes passés à côté d'une occasion en ce qui concerne les jeunes. Lorsque nous examinons le renforcement général, et on ne parle pas d'une croissance très forte des marchés du travail au cours des deux dernières années — et ce, particulièrement en 2012-2013 —, et que nous analysons la situation des jeunes, il s'est perdu environ 200 000 emplois dans ce marché, c'est-à-dire pour ceux âgés de 15 à 24 ans. Nous n'avons pas vu l'ombre d'une reprise dans cette cohorte. Les niveaux d'emploi sont à peu près les mêmes qu'ils étaient, et les taux de participation n'ont aucunement augmenté. Je crois que nous sommes passés à côté d'une occasion de ramener les jeunes sur le marché du travail.

Il y a trois problèmes. Nous parlons souvent de compétences et d'expérience — de l'asymétrie entre les compétences ou l'expérience. Bien sûr, nous constatons qu'une cohorte quitte le marché du travail, celle du baby-boom, une cohorte plus âgée et plus expérimentée, et ce qu'il manque lorsque les jeunes entrent sur le marché du travail, c'est justement cette expérience et ces compétences. La mobilité est aussi un enjeu. Je ne sais pas vraiment pourquoi les jeunes ne sont pas aussi mobiles qu'ils pourraient l'être.

Je crois qu'il y a un problème lié au décalage concernant certaines professions et compétences. Nous avons vu la demande augmenter dans certains métiers spécialisés précis, mais l'offre n'est pas là. Nous constatons que les jeunes ne s'inscrivent pas aux cours de formation nécessaires pour obtenir ces compétences ou pour exercer ces professions.

Je terminerai rapidement en soulignant que, selon moi, l'autre problème, c'est que je ne crois pas que les jeunes sont bien informés des occasions à saisir. Lorsqu'ils entrent dans le système d'éducation, ils accordent une préférence, comme je l'ai mentionné, aux diplômes universitaires et collégiaux, mais ils ne sont pas informés des occasions qui s'offrent à eux, et ils ne s'inscrivent pas à des cours pour obtenir une formation dans ces domaines, où ils auraient peut-être de meilleures possibilités d'emploi.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé.

Nous allons maintenant passer à la représentante du Centre canadien de politiques alternatives. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Armine Yalnizyan: Merci, monsieur le président, et merci beaucoup aux membres du comité de m'avoir invitée à parler de cette question. Je suis bien heureuse que le comité se penche sur la question du chômage chez les jeunes, parce qu'il s'agit d'une reprise sans emploi pour les jeunes et, en fait, leur situation s'est détériorée comparativement à l'année dernière.

Les jeunes Canadiens obtiennent moins des emplois créés, et il y a environ 265 000 jeunes de moins qui ont un emploi qu'en 2008. La situation n'a absolument pas changé depuis l'été de 2009, alors qu'on était au plus creux du ralentissement. Plus des deux tiers des emplois disparus étaient des postes à temps plein. La cohorte des jeunes est le seul groupe qui essuie continuellement des pertes d'emploi, et ce, même l'année dernière.

Il est surprenant qu'il y ait eu en quelque sorte une adéquation entre le nombre de personnes qui ont quitté le monde du travail, le nombre d'emplois perdus dans cette catégorie d'âge et, au moins jusqu'à l'année scolaire 2011-2012, l'augmentation du nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire, ce qui inclut la formation par apprentissage et les universités et les collèges.

Mais les législateurs ne s'en tirent pas pour autant. Il est clair que les jeunes font tout ce qu'ils peuvent pour acquérir des compétences ou renforcer celles qu'ils possèdent afin d'accroître leur employabilité. Mais cela n'a pas été suffisant pour les prémunir contre le chômage ou le sous-emploi, et cela est un pari coûteux.

Pas plus tard qu'hier, *The Hill Times* a publié des statistiques d'Emploi et Développement social Canada indiquant que la dette des étudiants augmente depuis la récession. Le groupe qui est le plus endetté au moment de sa diplomation, et dont les membres sont aux prises avec plus de 30 000 \$ de dettes, est le groupe qui a affiché la plus importante augmentation de son taux d'endettement, 33 %.

Il n'est pas surprenant qu'ils acceptent tous les emplois qu'ils peuvent. Bon nombre sont sous-employés, soit sur le plan des heures de travail, soit compte tenu de leurs compétences.

Les solutions au problème du chômage des jeunes ciblent souvent l'éducation et la formation, comme si le problème concernait la qualité de la main-d'oeuvre ou sa disponibilité. Mais les emplois offerts à ce groupe changent aussi. C'est un marché d'acheteurs. Les employeurs ont l'embarras du choix pour combler les postes de débutant; les bassins sont plus gros qu'avant. Qu'il s'agisse de nouveaux arrivants, de travailleurs âgés ou de jeunes travailleurs, tous luttent pour les débouchés dans un contexte à faible croissance qui ralentit.

Il n'est pas surprenant qu'on entende de plus en plus parler de stages non rémunérés, quelque chose dont on n'avait jamais entendu parler dans les récessions précédentes. Mais, en réalité, nous n'avons pas de statistiques pour faire des comparaisons entre la présente récession et les récessions passées. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une caractéristique courante ou de quelque chose d'inhabituel. Mais l'intuition nous dit qu'il est de plus en plus difficile de mettre le pied dans le marché du travail et d'y rester. Les jeunes acceptent les emplois qu'ils peuvent de façon à pouvoir inscrire des compétences pertinentes sur leur curriculum vitae, et certains employeurs exploitent en fait ce désespoir.

Disons que la réunion actuelle est le signe que nous tentons vraiment de chercher des solutions pour résoudre ces problèmes. Nous ne savons pas dans quelle mesure la situation peut être corrigée grâce à des politiques publiques, mais permettez-moi de vous donner sept excellents exemples de ce que vous pouvez faire.

Premièrement, n'empirez pas les choses. Je l'ai déjà dit au comité, mais le recours au projet pilote concernant les travailleurs peu qualifiés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires a plus que doublé, passant de 13 000 à plus de 30 000 travailleurs depuis 2007. Ces travailleurs sont en concurrence directe avec les jeunes. C'est la même chose pour le programme Expérience internationale Canada pour les jeunes, qui permet à des étrangers de venir travailler ici. On en est à 65 000 jeunes actuellement.

Les jeunes Canadiens ont aussi besoin d'expérience, alors pourquoi ne pas s'assurer que chaque entreprise qui demande un avis concernant l'impact sur le marché du travail ou qui veut employer un jeune dans le cadre d'un programme d'échange international affiche cet emploi pendant au moins quelques semaines sur le tableau d'affichage national des offres d'emploi dont s'occupe le gouvernement du Canada?

L'accessibilité à de meilleurs renseignements au sujet des emplois disponibles, par secteur, par niveau d'expérience et par lieu géographique est essentielle pour assurer une meilleure coordination des compétences.

Deuxièmement, il faut accroître la mobilité de la main-d'oeuvre. Même si Toronto est le plus grand marché du travail, là où il y a le plus d'occasions d'emploi, le taux de croissance des débouchés le plus rapide est en Alberta, en Saskatchewan et dans le Nord. Ce sont tous des endroits où il est très dispendieux pour les jeunes de se rendre, surtout s'ils sont déjà endettés. Le fait d'avoir à payer le premier et le dernier mois de loyer, s'ils se rendent là-bas, pour tenter leur chance, est une dépense énorme pour quelqu'un sans emploi.

La semaine dernière encore, le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a produit son analyse de la lente croissance et a mentionné certaines solutions, dont une était d'accroître la souplesse du marché du travail. Pourquoi ne pas investir davantage

dans la mobilité en offrant jusqu'à 5 000 \$ de compensation des coûts aux jeunes âgés de moins de 30 ans qui sont prêts à déménager, à tout hasard, pour trouver un emploi dans les marchés du travail en pleine effervescence?

Troisièmement, pourquoi ne pas offrir des subventions salariales pour les jeunes afin d'encourager la création d'emplois dans le secteur privé, particulièrement dans les marchés qui affichent une faible croissance? Bon nombre de collectivités qui affichent un taux de croissance plus faible sont prises dans un cercle vicieux. Il y a là moins de débouchés, et cela signifie que les jeunes partent pour aller trouver des emplois ailleurs — on le constate partout sur la planète —, ce qui les empêche de croître, parce que les jeunes partent. Pourquoi ne pas offrir une subvention salariale de 10 \$ l'heure pendant les deux premiers mois pour de tels emplois aux employeurs qui embauchent des travailleurs âgés de moins de 30 ans dans les régions qui affichent une faible croissance ou des taux de chômage élevés?

• (1545)

Quatrièmement, accroître le nombre de stages rémunérés et d'emplois d'été en partageant les coûts à parts égales avec les provinces et les municipalités. Le gouvernement fédéral pourrait facilement doubler, voire tripler le nombre de stages rémunérés et d'emplois d'été dans le secteur public en fournissant des fonds de contrepartie aux provinces et aux municipalités, parce que, comme nous le savons, il ne manque pas de travail dans nos collectivités, et il y a de longues listes d'attente pour les emplois d'été pour les jeunes.

Cinquièmement, vous ne voulez pas dépenser d'argent? Alors pourquoi ne pas se tourner vers des interventions sans coûts? Le gouvernement fédéral a déjà affecté 4 milliards de dollars au Fonds Chantiers Canada dans le dernier budget. Il pourrait réserver le cinquième de tous les emplois créés par les contrats d'infrastructure qu'il finance pour les jeunes Canadiens.

Sixièmement, vous pourriez donner l'exemple et donner le ton. Le gouvernement fédéral devrait prêcher par l'exemple et ne pas embaucher de stagiaires non rémunérés et modifier le Code canadien du travail pour interdire précisément le recours aux stages non rémunérés.

Septièmement, il faudrait faire un suivi des stages non rémunérés. Nous ne pouvons pas savoir ce que nous ignorons au sujet des stages non rémunérés. Ce n'est pas la manière de faire dans le domaine des politiques publiques. Il faut fournir des fonds supplémentaires à Statistique Canada afin que l'agence puisse faire un suivi des stages non rémunérés sur une base mensuelle en ajoutant des questions à ce sujet à l'Enquête sur la population active.

J'espère que le gouvernement du Canada prendra des mesures pour régler le problème du chômage chez les jeunes au pays. Si vous appliquiez toutes les mesures que j'ai mentionnées, cela coûterait moins de 200 millions de dollars. Votre gouvernement s'est engagé à dépenser des milliards de dollars sur deux nouvelles réductions d'impôt qui profiteront principalement aux Canadiens âgés et riches. Pourquoi ne pas accorder la priorité à la prochaine génération? Nous avons besoin d'un plan d'action, d'un plan d'action pour les jeunes, et si vous n'en créez pas un, je suis sûr que les partis de l'opposition le feront.

Merci.

Le président: Merci.

J'aimerais rappeler aux témoins qu'ils parlent à tous les membres du comité en même temps, je veux que cela soit clair.

Nous allons passer à Mme Victoria Lennox, qui est arrivée. Elle est la première dirigeante de Startup Canada.

Madame Lennox, vous avez cinq minutes pour présenter votre déclaration préliminaire. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Victoria Lennox (première dirigeante, Startup Canada): Merci.

Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à parler de l'emploi chez les jeunes. Je vais présenter une brève déclaration, puis je pourrai répondre à toutes vos questions.

Je suis la cofondatrice et première dirigeante de Startup Canada. Il s'agit d'une organisation qui représente des entrepreneurs locaux du Canada. Avant d'aborder la question du chômage chez les jeunes, ou de l'emploi chez les jeunes, j'aimerais vous raconter rapidement l'histoire de Startup Canada, puisque les jeunes jouent un rôle important pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat de l'avenir au pays.

En 2012, nous avons fait une tournée du pays et visité 40 collectivités canadiennes. Nous avons reçu des commentaires de 20 000 entrepreneurs et fondateurs d'entreprise en démarrage. Grâce à cette rétroaction, nous avons mis sur pied une stratégie de création de liens entre les entrepreneurs sur le terrain pour aider les personnes à communiquer et à mettre en commun leur expérience. Nous sommes devenus la voix des entrepreneurs et nous sommes devenus le site de média social de prédilection des entrepreneurs canadiens. Nous avons mis à l'essai des communautés de démarrage d'entreprise partout au pays pour renforcer le soutien communautaire dont bénéficient les entrepreneurs et pour mettre en commun les pratiques exemplaires d'un océan à l'autre.

Nous sommes à St. John's, Fredericton, Québec, Montréal, Ottawa, dans la région de York, à London, Calgary, Edmonton, Langford, et dans d'autres collectivités du pays. Bon nombre d'entrepreneurs nous ont dit que, même s'il y a des services de soutien pour eux dans les villages et les villes, il est difficile pour eux de savoir où aller, avec quelle organisation communiquer et à qui faire connaître leurs besoins de soutien dans les petites collectivités où il n'y a parfois pas l'infrastructure nécessaire. Essentiellement, ce qui manque, c'est une organisation générale reliant tous les aspects physiques et virtuels de l'écosystème entrepreneurial au Canada.

C'est là où Startup Canada et ses réseaux communautaires de démarrage d'entreprise ont un rôle à jouer. Ils permettent de relier les accélérateurs, les incubateurs, les collèges, les universités, les carrefours, les entrepreneurs et tous les éléments nécessaires qui favorisent la culture entrepreneuriale au Canada. En fait, notre mission est de créer des emplois grâce à l'esprit entrepreneurial. Startup Canada compte près de 80 000 membres, dont beaucoup sont de jeunes entrepreneurs, et nous nous attendons à ce que le nombre de membres augmente au cours des prochaines années.

En ce qui concerne le chômage chez les jeunes, j'ai récemment lu un rapport intitulé *StartUp Generation*; il s'agit d'un rapport commandé par Intuit Canada sur la génération du millénaire. Selon le rapport, plus de la moitié des membres de la génération du millénaire sont susceptibles de démarrer leur propre entreprise. C'est deux fois plus que la moyenne canadienne.

Nous savons de Statistique Canada que les petites et moyennes entreprises représentent plus de la moitié de la composition du PIB du secteur des entreprises au Canada. Le fait de promouvoir une culture entrepreneuriale au Canada vise directement les jeunes et est tout simplement trop important pour l'économie canadienne pour qu'on s'en passe. Des membres de la génération du millénaire interrogés, 40 % veulent des allègements fiscaux et des subventions

gouvernementales qui favoriseraient l'esprit d'entrepreneuriat, 30 % veulent qu'on ajoute des cours sur la fiscalité et les finances dans leur programme d'études de base, 14 % aimeraient qu'il y ait plus de programmes de mentorat, et 16 % veulent avoir accès à des services de création d'entreprises. J'en déduis que les jeunes veulent démarrer leurs propres entreprises, mais qu'ils ont besoin d'un peu d'aide durant les premières étapes pour y arriver. En fait, ce n'est pas un problème qui touche uniquement le Canada.

Lorsque j'ai créé la National Association of College and University Entrepreneurs au Royaume-Uni, en partenariat avec le gouvernement britannique, nous avons ciblé les jeunes qui avaient besoin d'un système de soutien pour devenir entrepreneurs. Ici, au Canada, depuis la création de Startup Canada, plusieurs universités et collèges ont communiqué avec nous afin que nous créions des campus de démarrage d'entreprise dans leurs campus et de rejoindre notre réseau. C'est une très bonne façon d'exposer les étudiants au milieu entrepreneurial. Cela permet d'éliminer les cloisons dans les établissements. Ce sont non pas uniquement les étudiants qui s'inscrivent à des programmes d'administration des affaires qui sont exposés au milieu entrepreneurial, mais toute la population étudiante, peu importe dans quel domaine ils s'inscrivent ou font leurs études.

Toutes nos communautés de démarrage d'entreprise au Canada sont interreliées et peuvent tirer parti des ressources les unes des autres et bénéficient d'un accès à celles-ci. Si vous êtes à Smithers, vous avez accès au Centre de découverte MaRS de Toronto. La force du secteur des hautes technologies à Waterloo bénéficie des forces du secteur des ressources de Calgary. Le fait de connecter les étudiants à cet important bassin de connaissances et de leur donner accès à ces écosystèmes entrepreneuriaux est important pour la création d'emplois et l'innovation. Telle est la réelle force des communautés et des campus de démarrage d'entreprise.

Pour terminer, nous appuyons tous les investissements et toutes les mesures qui favorisent la culture entrepreneuriale au Canada. Selon nous, le fait de cultiver un meilleur écosystème entrepreneurial permettra aux jeunes de trouver de meilleurs emplois. Le Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs est un bon exemple. Nous appuyons le programme de stages qui cible les petites et moyennes entreprises, mais nous voulons souligner que le processus ne peut pas devenir un fardeau pour les entrepreneurs. Sinon, cela risque de devenir une ressource que peu de PME utiliseront. Nous appuyons les investissements qui visent à encourager les femmes, surtout les jeunes femmes, à devenir des entrepreneures accomplies.

Enfin, Startup Canada et ses 300 bénévoles travaillent dur pour promouvoir la culture entrepreneuriale au Canada.

● (1550)

Nous avons facilité 20 000 mentorats d'entrepreneurs, nous avons réalisé des activités et des événements quotidiens à l'échelle nationale sur des sujets allant des connaissances financières aux structures juridiques des entreprises, et nous avons tout récemment lancé les prix Startup Canada pour reconnaître les réalisations exceptionnelles liées à la promotion de l'entrepreneuriat au Canada. Merci.

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé.

Nous allons maintenant passer à Mme Schirle. Veuillez s'il vous plaît nous présenter votre déclaration préliminaire.

Mme Tammy Schirle: Merci.

Merci de m'avoir invitée aujourd'hui. Je suis ravie de pouvoir discuter avec vous.

À la réunion du 6 mars dernier, le comité a entendu René Morissette et Alison Hale, de Statistique Canada. Ce sont des chercheurs chevronnés, je ne vois donc pas la nécessité de réitérer l'information qu'ils vous ont fournie.

Ce qu'il importe de retenir de leur témoignage, c'est que l'emploi chez les jeunes varie considérablement selon le sexe et la région.

Je me propose aujourd'hui de ventiler un peu plus les données. Plus particulièrement, je veux vous parler de ce que font les jeunes lorsqu'ils ne travaillent pas à temps plein, ainsi que des difficultés qu'ils connaissent sur le marché du travail et s'il y a lieu pour les décideurs de s'en inquiéter. Je veux aussi qu'on se demande si les jeunes d'aujourd'hui ont plus de difficulté que les générations qui les ont précédés. Enfin, je vous signalerai certaines politiques qui, selon moi, auraient besoin d'être révisées. Je serai brève ici, mais je donne plus de détails dans le mémoire écrit que j'ai remis au comité.

Les jeunes d'aujourd'hui: que font-ils de leur temps? Je me suis penchée sur les jeunes visés par l'Enquête sur la population active de 2012 et 2013 de Statistique Canada et j'ai catégorisé leurs activités. Plus des trois quarts des jeunes de 17 à 21 ans font exactement ce que la plupart des parents souhaitent que fassent leurs jeunes après la fin de leurs études secondaires: soit ils sont aux études à temps plein soit ils travaillent à temps plein. Quant aux autres, bon nombre travaillent ou sont aux études à temps partiel, et un certain nombre ne sont pas encore entrés dans la population active.

J'aimerais me concentrer sur les jeunes de 25 à 29 ans, car c'est le groupe qu'on s'attend davantage à trouver sur le marché du travail: leurs études sont en principe terminées et ils sont en train de bâtir une carrière et de fonder une famille. La principale différence entre les hommes et les femmes, à cet âge, tient au fait que la femme moyenne est alors occupée à avoir son premier enfant. Je vais donc me centrer plus résolument sur les jeunes hommes, qui sont moins nombreux à avoir la charge des enfants lorsque ces derniers sont très jeunes.

Parmi les hommes de 25 à 29 ans, 75 % travaillaient à temps plein et 7 % étaient aux études à temps plein, en 2012 et 2013. Si on compare aux années 2002 et 2003, période où le marché du travail était plus stable, on voit que 77 % des hommes de 25 à 29 ans travaillaient à temps plein et que 6 % étaient aux études à temps plein aussi. Et pour plus de comparaison, signalons que 83 % des hommes de 35 à 49 ans travaillaient à temps plein en 2012 et 2013.

Il y a plus de chômage chez les jeunes hommes que chez les plus âgés, ce qui n'a rien d'étonnant. Les jeunes, cependant, restent moins longtemps au chômage lorsqu'ils sont sans emploi. Leurs taux de chômage sont caractérisés par les mêmes cycles économiques que ceux des hommes plus âgés, mais chez les jeunes qui sont en train de bâtir leur carrière, il arrive qu'on quitte de soi-même un emploi pour s'en trouver un autre, de sorte que les périodes de chômage ne sont pas toutes le résultat de la dernière récession.

On se pose parfois des questions en ce qui concerne les statistiques sur le chômage chez les jeunes. On dit, par exemple, que les jeunes abandonnent leur recherche d'emploi et retournent aux études à temps plein de sorte qu'ils ne sont plus considérés comme des chômeurs. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'inquiéter: chez les 25 à 29 ans, la proportion d'hommes qui étaient aux études à temps complet était la même en 2013 qu'en 2003.

On se dit aussi que certains abandonnent leur recherche d'emploi parce qu'ils sont découragés, c'est-à-dire qu'ils aimeraient trouver du travail mais ne cherchent pas car ils sont sûrs de ne rien trouver. Officiellement, 0,1 % seulement des hommes âgés de 25 à 29 ans entraient dans la catégorie des travailleurs découragés en 2012 et

2013, soit environ 1 000 personnes. La proportion était la même en 2009 et en 2002-2003.

Même en tenant compte de ceux qui travaillent à temps partiel et qui voudraient un travail à temps plein (mais ne cherchent pas) et de ceux qui font des études à temps partiel sans avoir d'emploi, on pourrait faire grimper la proportion des jeunes travailleurs découragés à 2 %, pour 2012 et 2013, ce qui n'est pas supérieur aux chiffres de 2002 et 2003.

Enfin, certains prétendent que les jeunes ont plus de difficulté que les générations précédentes à trouver un emploi sûr et stable. Mais toutes les données que j'ai trouvées contredisent cette affirmation.

Pour commencer, M. Pierre Brochu, de l'Université d'Ottawa, a montré que, depuis le milieu des années 1990, les nouveaux employés conservent leur emploi dans une proportion qui va croissante et que la tendance est actuellement à son plus haut niveau. Par ailleurs, il est clair que les occasions d'emploi offertes aux jeunes femmes sont aujourd'hui bien supérieures à ce qui était le cas pour les générations précédentes. La ségrégation professionnelle selon le sexe reste un sujet de préoccupation importante et n'a pas beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies, mais l'écart entre la rémunération des hommes et celle des femmes a beaucoup rétréci, et la participation des femmes à la population active continue d'évoluer à la hausse. Enfin, il semble que les récessions passées aient frappé les jeunes plus durement que la récession la plus récente. Non seulement les taux de chômage chez les jeunes étaient beaucoup plus élevés au début des années 1980, mais les jeunes travailleurs au cours de cette décennie ont été plus durement touchés par la récession que les travailleurs d'âge moyen, si on compare avec la récession la plus récente.

Dans l'ensemble, je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'appesantir sur les inégalités intergénérationnelles qui seraient présentes sur le marché du travail. Ce qui m'inquiète davantage, c'est que les jeunes semblent avoir des attentes qui n'ont rien à voir avec la réalité. Si je m'en tiens à ma propre expérience, je constate que la majorité de mes étudiants s'attendent à trouver un emploi stable dès leur diplôme en main, et à obtenir un salaire qui les placera d'entrée de jeu dans la strate des 5 à 10 % de salariés les mieux rémunérés au pays. Sans doute leur faut-il un certain temps, après la fin de leurs études, pour adapter leurs attentes.

Il me reste une minute, et j'aimerais la consacrer à quelques considérations adressées à ceux qui élaborent les politiques publiques.

Premièrement, il est clair qu'il y a un mouvement de retour aux études de niveau postsecondaire, surtout chez les femmes. Tant que ce retour produit des résultats positifs, les études ne sont pas du temps perdu. En l'absence d'une défaillance perceptible, j'hésiterais à recommander que l'on intervienne de manière directe sur le marché des compétences.

● (1555)

Deuxièmement, il s'est créé avec le temps un échafaudage extrêmement complexe de crédits d'impôt, de transferts et de programmes de soutien offerts aux jeunes. Par exemple, un jeune homme, père d'un enfant, qui veut s'inscrire à un programme d'apprentissage va devoir se dépatouiller dans un labyrinthe d'au moins 18 programmes de crédit d'impôt et de prestations de soutien.

Il serait grand temps d'évaluer et de repenser le régime des transferts et crédits d'impôt pour en arriver à plus de transparence et, tout simplement, pour le rendre plus accessible et plus facile à comprendre. La dernière évaluation remonte aux années 1960, lors de la Commission Carter. Je recommande fortement au comité d'envisager la création d'une nouvelle commission, dont le mandat serait fixé en tenant compte des structures actuelles et futures de la famille canadienne.

Sur ce, je vous remercie de votre attention et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé.

Nous allons maintenant passer à M. Poschmann.

M. Finn Poschmann: Merci beaucoup, monsieur le président. Merci au comité de m'avoir invité à nouveau.

Je vais seulement formuler quelques brefs commentaires en guise d'aperçu. Je vais difficilement pouvoir faire mieux que Tammy. J'ai inclus quelques données, qui, je crois, décrivent bien les choses, et je crois que les membres du comité devraient y avoir accès.

Je vais commencer en brossant un tableau de l'emploi ou du chômage des hommes et des femmes âgés de plus de 25 ans. En d'autres mots, selon ma définition, ce ne sont pas nécessairement des jeunes. La raison pour laquelle je procède ainsi, c'est que cela nous donne tout de suite une bonne idée de la situation économique générale actuelle ou passée.

Le taux de chômage nous dit quand les choses vont généralement bien ou mal. Lorsqu'on examine le taux de chômage, on peut facilement voir, comme on peut le constater dans ma première diapositive, l'incidence de certains des grands chocs que nous avons essuyés, y compris celui au début des années 1980, un autre, une décennie plus tard, un choc un peu moins important au début du siècle, et un autre plus important, de l'automne 2008 au printemps 2009. L'impact sur le taux de chômage de ces événements arrive avec un peu de retard. Les entreprises ne commencent pas les mises à pied immédiatement, pas au Canada. Par conséquent, l'augmentation du taux de chômage suit de quelques mois la dégénérescence des conditions des marchés.

J'ai deux points généraux à vous expliquer relativement à cet historique. Le premier, c'est que l'expérience des hommes et des femmes a été légèrement différente au cours des dernières décennies et qu'elle a tendance à se rassembler au fil du temps. L'autre, c'est que, en près de cinq ans depuis la fin de la dernière récession, le marché du travail s'est porté assez bien, du moins tel qu'on peut le mesurer au moyen du taux de chômage, qui, en général, est resté dans une fourchette assez normale.

Voilà pour le taux de chômage, ou la part de la main-d'oeuvre qui cherche activement du travail. Mais qu'en est-il du taux d'emploi? Ou de la part de la population qui travaille? Cette mesure ne tient pas compte des questions liées au nombre de chercheurs d'emploi découragés ou au nombre d'hommes et de femmes qui, pour une raison ou une autre, ont quitté la population active.

Cette donnée raconte une histoire fascinante. Le fait le plus surprenant, c'est que le taux d'emploi au Canada a en général augmenté au fil du temps. Avant, nous avons beaucoup de retard sur les États-Unis, et ce n'est tout simplement plus le cas. Ce qui est encore plus surprenant, c'est l'activité des femmes dans le marché du travail. Les changements liés aux tendances touchant l'éducation et à la structure sociale et familiale sautent aux yeux. Au cours des dernières générations, tout un contingent de femmes a joint la population active rémunérée, et cela paraît.

Si cela vous intéresse, les femmes se sont jointes à la population active principalement dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services publics. Il s'agit donc principalement de domaines syndiqués. Mais l'élément clé, c'est que les femmes ont joint la population active depuis les années 1960 et 1970, et cela paraît beaucoup dans le taux de participation et les résultats économiques.

L'étude du comité porte sur le chômage chez les jeunes, alors il me semble qu'il faut examiner les données par groupe d'âge. Je me suis concentré sur la ventilation des données par groupe d'âge et par sexe plus que par région, comme l'ont fait mes collègues de Statistique Canada.

Pour certains, les jeunes représentent le groupe d'âge des 20 à 29 ans ou incluent simplement les 25 à 29 ans, et je pourrais défendre ce point de vue. Tammy Schirle l'a fait, et je lui en suis reconnaissant parce que je me suis davantage intéressé aux 15 à 19 ans et aux 20 à 24 ans, pour ensuite comparer leurs résultats à ceux des groupes plus âgés.

J'aurais tendance à ne pas tenir compte des 15 à 19 ans ou à ne pas trop mettre l'accent sur eux principalement parce que les enjeux dominants ou ceux qui devraient l'être sont liés aux études. Les emplois d'été vont et viennent en fonction de la météo. Je me suis donc attardé davantage aux 20 à 24 ans, car je me suis dit que, si un jeune de ce groupe d'âge ne va pas à l'école et ne travaille pas, il devrait vraiment travailler. Sinon, il aura des problèmes plus tard.

En ce qui concerne mes autres données, j'ai utilisé certaines formules arithmétiques pour éliminer les pointes et les creux afin que les données révèlent les tendances sous-jacentes. Ce que ces données révèlent, c'est qu'il ne semble pas vraiment y avoir raison de s'en faire. Oui, la récession récente a eu un impact négatif sur les 20 à 24 ans, mais pas autant que dans le cadre des récessions précédentes, et ils semblent s'en remettre assez bien. Pour le dire autrement, si on examine les cinq ou six dernières années, dans le cas des 15 à 19 ans, on observe une importante augmentation du chômage, et il n'y a rien de rose là-dedans. Mais, si on regarde les 20 à 24 ans, on voit que les choses vont beaucoup mieux.

Voilà pour le chômage. Et qu'en est-il de l'emploi?

Eh bien, c'est à peu près la même chose. Les 25 à 44 ans se portent très bien. C'est la même chose pour les 45 à 64 ans. Bien sûr, ces deux groupes révèlent le changement de tendance de l'emploi des femmes au cours des dernières décennies. Encore ici, les choses vont moins bien pour les 15 à 19 ans, mais, dans le cas des 20 à 24 ans et des groupes plus âgés, il n'y a pas vraiment grand-chose à dire.

• (1600)

Ce qui me préoccupe — et j'ai apprécié les mots rassurants sur ce point de Mme Schirle —, ce sont les conditions du marché du travail des premières années pour les personnes qui quittent l'école et les récents diplômés, que ce soit de l'école secondaire ou d'établissements d'enseignement postsecondaire. Les données ici ne révèlent pas un problème, mais, s'il devait y avoir des difficultés à l'avenir, surtout en ce qui concerne la croissance du revenu, cela découlerait des mauvaises expériences des nouveaux employés à leurs débuts. En d'autres mots, le fait d'être souvent mis à pied durant les premières années sur le marché du travail a un impact négatif sur les tendances à long terme en matière de revenu.

Et que peut-on faire à ce sujet? S'il y a un problème, il faudra se tourner vers une courte liste de politiques clés. Il faut s'assurer que les enfants finissent leurs études au public et au niveau secondaire...

• (1605)

Le président: D'accord, monsieur Poschmann.

M. Finn Poschmann: D'accord. Je vais terminer ici.

Il y a une très courte liste des politiques, et j'ai terminé. J'espère que nous pourrions aussi parler des Premières Nations.

Le président: D'accord, merci beaucoup pour votre exposé.

Nous allons passer aux questions des membres.

[Français]

Nous allons commencer avec M. Dubé, qui dispose de cinq minutes.

M. Matthew Dubé (Chambly—Borduas, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie aussi nos témoins de leur présence parmi nous.

Comme je ne dispose que de cinq minutes, je vais donc vous demander d'être brefs.

[Traduction]

M. Poschmann a parlé d'une histoire, et j'aimerais bien savoir comment elle se termine, je ne veux pas connaître la fin du présent chapitre, je veux savoir ce qui se produira à long terme.

Je vais citer l'étude de la Banque TD intitulée « La triste situation des jeunes travailleurs ». « En plus de la concurrence au sein de leur groupe d'âge, ils doivent faire leur place aux côtés des travailleurs plus âgés qui souhaitent réintégrer le marché du travail et les travailleurs expérimentés qui ont perdu leur emploi au cours de la récession. »

Selon moi, la tendance est de plus en plus claire: malgré le fait qu'il s'agit d'un taux de chômage normal chez les jeunes, il est évident que, compte tenu des modifications apportées à l'admissibilité à la sécurité de la vieillesse, de l'importante augmentation de l'endettement étudiant et d'autres facteurs, la situation financière de ces jeunes est différente. Par conséquent, malgré le chômage, il y a encore des défis à long terme qui empêchent les jeunes de trouver des emplois payants et de contribuer à notre économie.

J'aimerais bien... particulièrement les représentants du Conference Board du Canada et du Centre canadien de politiques alternatives, mais soyez bref, s'il vous plaît, si c'est possible.

M. Pedro Antunes: C'est très coûteux d'avoir des jeunes qui ne sont pas sur le marché du travail, s'ils cherchent un emploi.

Je crois que vous avez tout à fait raison lorsque vous mentionnez cette augmentation. Nous constatons une importante augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel récemment, et il ne fait aucun doute que cela change la donne lorsque l'on regarde l'emploi des jeunes. Il s'agit souvent de travail à temps partiel, surtout pour les cohortes plus jeunes, et je crois que cela modifie très certainement les occasions qui s'offrent à ceux que j'appelle les « enfants » — j'ai un fils de cet âge — d'entrer sur le marché du travail et d'acquérir un peu d'expérience. Même s'ils sont jeunes, je crois que ce qu'ils apprennent au sein du marché du travail à cet âge-là est utile.

En ce qui concerne les débouchés à plus long terme, je crois que les perspectives sont passablement optimistes dans le marché du travail. Je crois que l'on assiste à un retour du balancier. Les jeunes sont maintenant avantagés. Je crois qu'il y a beaucoup d'occasions au sein de notre marché du travail. Je crois qu'il y a certains problèmes en ce qui concerne la mobilité des jeunes. Ils ne sont pas aussi prêts à déménager pour chercher un travail ailleurs, et nous avons vraiment raté l'occasion de mieux les préparer au marché du travail. Alors je crois que ce qu'il faut, c'est sensibiliser les membres de ce groupe d'âge et leur dire où se trouvent les occasions.

M. Matthew Dubé: Oui.

Allez-y.

Mme Armine Yalnizyan: Merci pour la question.

On a dit deux ou trois fois qu'il n'y a rien à dire à ce sujet. Il n'y a rien à dire parce que les jeunes ne sont pas autant au chômage qu'ils l'étaient dans les années 1980. J'ai été touchée par la vague de chômage durant les années 1980, et je sais à quel point la situation était dramatique.

Ce qui est différent cette fois-ci, c'est qu'il n'y a eu à peu près aucune amélioration en ce qui concerne le nombre d'emplois disponibles pour la cohorte des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Beaucoup de personnes ont parlé de ce qui s'est produit pour les travailleurs plus âgés, mais si les jeunes ne peuvent pas travailler pendant leurs études, ils ne pourront pas se les payer, et tout le monde dit que les études, c'est la façon d'améliorer sa situation.

J'aimerais procéder à une comparaison. Bien sûr, les taux de chômage des jeunes étaient plus élevés durant les années 1980, c'est évident, mais pas vraiment de beaucoup. Mais, à l'époque, le gouvernement progressiste-conservateur avait mis en place de nombreuses mesures pour s'attaquer aux taux de chômage. Il y a consacré des milliards de dollars par le truchement de son programme de Planification de l'emploi. Les jeunes étaient l'une des clientèles ciblées. Des centaines de milliers de participants ont bénéficié du programme de Planification de l'emploi.

À l'opposé, dans le dernier budget, le gouvernement fédéral a consacré 55 millions de dollars pour créer 4 000 nouveaux stages rémunérés. La dernière fois qu'on a vérifié, 380 000 jeunes cherchaient activement du travail. On parle d'environ 1 % du nombre total.

On peut en faire plus. Est-ce assez convaincant pour qu'on fasse quelque chose?

M. Matthew Dubé: Merci.

Il me reste une minute, alors je vais essayer d'y aller rapidement. J'irai droit au but. Prenons la Subvention canadienne pour l'emploi. Je ne crois pas... Nous pensons tout de suite que la formation axée sur les compétences est pour les jeunes, mais ce n'est pas nécessairement le cas, sauf si nous choisissons de cibler précisément ce segment de la population.

Vous avez parlé de la concurrence sur le marché du travail. Est-ce que les politiques actuelles forcent les gens, pour ainsi dire, à s'affronter — c'est une métaphore un peu violente — pour obtenir les emplois, ou est-ce qu'on ne devrait pas plutôt concentrer nos efforts sur l'amélioration de la situation des jeunes grâce à des politiques spécifiques à leur endroit? Est-ce un problème? Est-ce cela que vous essayez de dire?

Le président: Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît...

Mme Armine Yalnizyan: Oui. Il est très difficile d'offrir des emplois ciblés aux jeunes lorsque la croissance est aussi lente. Le rythme de création d'emplois est très lent, raison pour laquelle, au pays, le gouverneur de la Banque du Canada, et Janet Yellen, aux États-Unis, ont fait de la faible croissance la principale préoccupation en ce qui concerne la création d'emplois.

En passant, actuellement, les taux de chômage aux États-Unis sont plus faibles qu'au Canada. Nous stagnons à environ 7 % depuis l'année dernière, tandis qu'ils en sont à 6,7 %, et que ce taux est en baisse. Ils vont atteindre leur cible de 6,5 %, et, après cela, ils envisageront d'augmenter les taux d'intérêt.

● (1610)

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Saxton. C'est votre tour, s'il vous plaît.

M. Andrew Saxton: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être là aujourd'hui.

J'aimerais rappeler à Mme Yalnizyan que les États-Unis mesurent le chômage différemment de nous au Canada, alors il faut en tenir compte.

Ma première question est pour M. Antunes, du Conference Board du Canada.

Monsieur Antunes, comme vous le savez, notre gouvernement a récemment conclu un accord de principe avec toutes les provinces relativement à la Subvention canadienne pour l'emploi, ce qui signifie que ce programme réunira le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les entreprises en vue de la prestation de cours de formation axée sur les compétences.

Dans le passé, le Conference Board a souligné le besoin d'accroître la participation des entreprises à la prestation de la formation axée sur les compétences. J'ai donc une question pour vous. Pourquoi est-il important que les entreprises participent à la prestation de ce genre de formation? Si les entreprises jouent un rôle accru dans la formation axée sur les compétences, cela signifie-t-il que les jeunes générations seront mieux outillées pour répondre aux demandes du marché du travail?

M. Pedro Antunes: Merci pour la question.

Oui, nous aimons bien le programme de subventions pour l'emploi, en ce sens qu'il est fondé sur les investissements des organisations qui veulent embaucher des gens. Selon nous, c'est un très bon signe pour ce qui est des décisions concernant l'affectation des fonds, puisque le secteur privé doit en fait contribuer au financement de ces programmes.

Nous parlons souvent des programmes liés aux travailleurs étrangers qui comblent certains besoins qu'ont les entreprises. Nous travaillons beaucoup avec des organisations qui utilisent ces programmes. Elles le font parce qu'elles ne peuvent tout simplement pas trouver de travailleurs dans certains domaines. C'est très dispendieux et chronophage, entre autres, pour les organisations de faire venir des soudeurs d'Ukraine ou d'autres types de travailleurs spécialisés d'autres pays. Elles s'en passeraient si elles le pouvaient, si elles arrivaient à trouver les compétences qu'il faut et des gens ayant la formation nécessaire au sein de la population active ici, au pays. Je crois que cela se traduira dans les programmes de formation offerts.

M. Andrew Saxton: Cela aidera-t-il les jeunes Canadiens à être mieux préparés pour le monde du travail?

M. Pedro Antunes: Je crois bien que oui. Je ne dirais pas qu'il y a de grands écarts touchant les besoins en matière de gens de métier spécialisés dans toutes les régions, mais il y a très certainement certaines régions au pays où on a vraiment besoin de travailleurs spécialisés, et on ne les trouve tout simplement pas.

Il y a deux enjeux ici: la mobilité de la main-d'oeuvre et la formation.

Je crois qu'il y a pas mal de préjugés concernant ces types de métiers spécialisés. C'est très difficile d'y entrer. Nous parlons de programmes de formation en apprentissage qui sont sous-représentés dans le cadre de ces programmes. C'est difficile d'y entrer. Je ne crois pas que les jeunes aient vraiment le goût de s'inscrire à ces programmes, même s'ils permettent d'obtenir d'assez bons emplois très bien rémunérés. On dit que les emplois dans le domaine de la fabrication sont de bons emplois. Eh bien, je crois que les métiers

spécialisés sont aussi de bons emplois. Et dans le secteur des ressources, je crois qu'il y a là aussi de très bons emplois.

M. Andrew Saxton: Merci beaucoup.

Ma prochaine question est pour Mme Lennox, de Startup Canada.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné les accélérateurs et les incubateurs. L'année dernière, comme vous le savez probablement, en septembre 2013 plus précisément, le gouvernement a lancé le Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs dans le cadre de son Plan d'action sur le capital de risque. D'après votre expérience, dans quelle mesure les accélérateurs et les incubateurs sont-ils importants pour les jeunes entrepreneurs qui veulent concrétiser leurs idées?

Mme Victoria Lennox: Les accélérateurs, encore plus que les incubateurs, sont des endroits, comme des bibliothèques ou des centres communautaires, où des gens se rendent, des endroits où l'on fait des affaires et où l'on génère des idées. Dans la mesure où les accélérateurs et les incubateurs font du travail d'extension dans les collectivités, tissent des liens avec les universités et les collèges et attirent des jeunes dans leurs installations, ils ont un énorme potentiel pour créer la prochaine génération d'entrepreneurs. Ils peuvent aider les étudiants à travailler avec des entreprises en démarrage, ou en aider d'autres à trouver un emploi auprès de telles entreprises, et, au bout du compte, à démarrer leur propre entreprise pendant qu'ils sont aux études ou après l'obtention de leur diplôme. C'est un terreau fertile qui peut vraiment constituer une plaque tournante de l'innovation pour ces jeunes.

M. Andrew Saxton: Une « plaque tournante de l'innovation », j'aime bien cette expression. Merci.

Que faut-il faire pour encourager plus de jeunes Canadiens à démarrer leur entreprise et à devenir entrepreneurs, surtout si cela permet de créer les emplois de demain? Et quel est l'impact sur la croissance économique et l'innovation sociale?

Mme Victoria Lennox: Nous travaillons beaucoup auprès des campus. L'un des défis, c'est que les questions touchant les entreprises et les entrepreneurs sont souvent confinées à l'école de commerce, tandis qu'un soudeur peut aussi être un entrepreneur et peut très bien démarrer sa propre entreprise, tout comme un étudiant en sciences sociales ou un journaliste, qui peuvent devenir entrepreneurs et démarrer leur propre agence de consultation. Il faut donc créer des réseaux d'entrepreneurs sur les campus.

Il faut beaucoup d'infrastructures pour améliorer la commercialisation, créer des programmes d'entrepreneuriat et promouvoir la recherche entrepreneuriale dans les établissements d'enseignement supérieur. Mais il faut créer des réseaux d'entrepreneurs pour les étudiants, et tout un réseau national de campus pour ces jeunes entrepreneurs. Un réseau totalement connecté avec le PCAI et avec les incubateurs et les accélérateurs.

M. Andrew Saxton: Un réseau d'entrepreneurs et aussi de mentors, je crois, est...

● (1615)

Mme Victoria Lennox: Il faut des mentors, absolument. Lorsque les étudiants joignent leur communauté de démarrage d'entreprise, ils y rencontrent plein de mentors qui en ont vu d'autres. C'est une culture où l'on paye au suivant. C'est l'une des belles caractéristiques des accélérateurs et des incubateurs. Les gens ont la volonté de redonner.

Le problème, actuellement, c'est que ces campus sont cloisonnés.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Saxton.

Nous allons passer à M. Brison, s'il vous plaît.

L'hon. Scott Brison: Merci, monsieur le président.

Merci à chacun de nos témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Ma première question concerne les emplois d'été. Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons affiché les pires chiffres en matière d'emplois d'été des 40 dernières années. Cependant, durant l'été 2013, le programme Emplois d'été Canada a permis de créer 36 000 emplois. En 2005, il avait permis d'en créer 78 000. Le besoin est encore plus grand aujourd'hui, mais le programme Emplois d'été Canada crée moins d'emplois.

Devrions-nous, en tant que comité, recommander vivement au gouvernement d'accroître de façon importante le nombre d'emplois d'été créés dans le cadre du programme Emplois d'été Canada?

M. Pedro Antunes: Je crois que nous tenons toujours compte de la situation financière des gouvernements, et nous savons bien que, lorsqu'on dépense à un endroit, il faut couper ailleurs.

Comme je l'ai déjà dit, je crois que, pour ce qui est de la création d'emplois pour les jeunes, nous préférons certainement que les emplois soient créés par le secteur privé et que ces débouchés découlent d'une meilleure harmonisation des marchés du travail.

L'hon. Scott Brison: Avez-vous lu le rapport de la Banque TD de Martin Schwerdtfeger à ce sujet?

M. Pedro Antunes: Oui.

L'hon. Scott Brison: Il estime que l'effet de « stigmatisation » d'un mauvais départ au sein de la population active sur les jeunes coûtera 23 milliards de dollars au cours des 18 prochaines années. Cela ne justifierait-il pas l'augmentation du financement des emplois d'étudiants à court terme?

M. Pedro Antunes: Je ne suis pas contre l'apport de fonds, c'est tout simplement que je crois qu'il y a toujours deux côtés aux programmes de dépenses. Si nous sommes conscients de la situation et que nous estimons que c'est un bon endroit où dépenser, alors c'est parfait. Nous sommes en effet très préoccupés par l'emploi chez les jeunes — je l'ai déjà dit — et par leur participation au sein de la population active.

Je crois que M. Poschmann a parlé des taux d'emploi. Je crois que ceux-ci sont en baisse chez les cohortes des 15 à 19 ans et des 20 à 24 ans, alors je pense que c'est important. Mais, encore une fois, nous rappelons toujours qu'il faut adopter une vue d'ensemble lorsqu'on établit de nouveaux programmes parce qu'ils sont coûteux.

L'hon. Scott Brison: Madame Lennox.

Mme Victoria Lennox: J'aimerais vous mentionner le programme Entreprise d'été de l'Ontario. C'est un programme fort intéressant. Lorsque le secteur privé ne crée pas assez d'emplois assez rapidement, on permet aux jeunes de se créer eux-mêmes des emplois pour l'été. Il s'agit d'un très petit investissement qui a d'importantes retombées en ce sens qu'il donne confiance aux jeunes.

L'hon. Scott Brison: Merci, madame Lennox.

Mme Armine Yalnizyan: Je ne vois pas pourquoi, si nous pouvons nous permettre des milliards de dollars en allègements fiscaux promis, nous ne pouvons pas trouver quelques centaines de millions de dollars pour élargir les programmes d'emplois d'été pour les Canadiens et aider les ordres de gouvernement subalternes, comme je l'ai mentionné, à payer des jeunes pour faire les travaux nécessaires dans nos collectivités, que ce soit en offrant des services aux aînés ou aux jeunes. C'est le moment idéal pour eux d'acquérir

une expérience de travail, et la plupart des gens ici présents ont probablement bénéficié d'une culture où on les appuyait et où on leur fournissait plus de soutien lorsqu'ils essayaient de trouver un emploi durant l'été.

L'hon. Scott Brison: Merci beaucoup.

Madame Lennox, la FCIB et les Services économiques de la CIBC estiment que 50 % des petites entreprises canadiennes seront vendues au cours des 10 prochaines années. En outre, les Services économiques de la CIBC croient que c'est un important risque pour l'économie canadienne qui découle des changements démographiques.

N'y a-t-il pas là aussi une occasion de créer des instruments qui aideront les jeunes à devenir des investisseurs ou à acheter certaines de ces entreprises? Ne s'agirait-il pas de la rencontre de deux tendances, le transfert sans précédent des petites entreprises à une autre génération et le chômage chez les jeunes, qui permettra de créer des débouchés par le truchement de politiques publiques pour faciliter le tout?

• (1620)

Mme Victoria Lennox: Absolument. Durant notre tournée nationale, nous avons rencontré beaucoup de grands entrepreneurs canadiens. L'un des principaux enjeux soulevés était la relève. Et, à ce sujet, il était principalement question de talent et de s'assurer que les jeunes sont outillés et qu'ils possèdent les compétences et les réseaux nécessaires afin de continuer à faire croître les entreprises.

C'est une immense occasion pour la prochaine génération. Les jeunes entrepreneurs le savent très bien. Ils sont là pour prendre le relais.

L'hon. Scott Brison: Pour terminer, M. Antunes a mentionné la question des métiers spécialisés. L'une des choses que l'on pourrait envisager serait une campagne nationale pour redonner aux métiers spécialisés leurs lettres de noblesse, de façon à ce que les gens les considèrent comme une façon honorable de gagner sa vie, et aussi peut-être l'entrepreneuriat, afin de promouvoir ces deux choix de carrière comme étant des possibilités auxquelles les gens pensent tôt dans leur vie.

Le président: Merci, monsieur Brison.

Nous allons passer à M. Keddy, s'il vous plaît.

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins.

Madame Yalnizyan, vous avez formulé un commentaire qui, selon moi, mérite qu'on s'y attarde, et c'est l'idée de réserver une portion des emplois — en fait, vous avez parlé du cinquième des emplois — dans la construction des nouvelles infrastructures pour les jeunes ou les nouveaux travailleurs. Je crois que l'idée n'est pas mauvaise. Je pense que 20 %, c'est peut-être un peu trop, et qu'il faudrait travailler avec les entreprises, les syndicats et les travailleurs pour essayer de définir un certain ratio, mais, en tout cas, c'est beaucoup d'argent public. Que ce soit grâce à des partenariats public-privé, des PPP, c'est tout de même de l'argent du gouvernement, alors je crois que c'est une assez bonne idée. Je voulais simplement le souligner.

Ma question s'adresse à M. Antunes et Mme Schirle. Je croyais que M. Brison allait en parler, parce que nous représentons tous les deux des circonscriptions rurales en Nouvelle-Écosse. Il y a un assez grand nombre de travailleurs étrangers qui viennent dans chacune de nos circonscriptions pour... Très franchement, je crois que nous ne rendons service à personne en parlant d'emplois « non spécialisés ». La main-d'oeuvre agricole, les emplois dans le domaine agricole, le secteur des sapins de Noël, tout cela exige pas mal de compétences, mais on ne peut tout simplement pas s'attendre à ce que les jeunes d'aujourd'hui combinent ces postes. Je crois que c'est en partie pour des raisons d'attitude. Ils ont l'impression pour une raison ou une autre qu'ils valent mieux que cela. Je ne sais pas comment nous pouvons changer cette situation.

J'aimerais entendre une recommandation.

M. Pedro Antunes: Je vais peut-être laisser Mme Schirle répondre en premier.

Le président: Madame Schirle.

Mme Tammy Schirle: Merci.

Je vais me permettre un commentaire rapide. Le principal signal dans le marché des compétences, c'est le salaire. Si on laisse les marchés suivre leur cours, et s'ils semblent fonctionner et qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre, les salaires augmenteront. En créant des initiatives comme des programmes de travailleurs temporaires, on empêche en fait le marché canadien de s'autoréguler. Nous ne possédons pas un marché de la main-d'oeuvre international, alors nous ne devons pas essayer de le faire.

Cela a pour effet de supprimer le signal salarial. Cela empêche les jeunes de voir ce signal et de se rendre compte que ces emplois sont intéressants. C'est une situation à laquelle il faudrait réfléchir.

En ce qui concerne les attentes, je crois que c'est tout simplement quelque chose qui... Les jeunes sont souvent déconnectés de la réalité du marché. C'est une question d'information non seulement pour les jeunes, mais aussi pour leurs parents. Je vois beaucoup d'étudiants qui croient valoir plus qu'une autre formation postsecondaire alors que ce n'est évidemment pas le cas. C'est un échec du marché et il faut le corriger: il faut améliorer l'information.

M. Gerald Keddy: Faut-il corriger la situation à l'école secondaire, ou dès que l'enfant entre dans le système scolaire? On s'attend à ce que les jeunes finissent leurs études, qu'ils trouvent un emploi et qu'ils contribuent à la société.

Comment régler ce problème?

Mme Tammy Schirle: Je commencerais la campagne d'information probablement durant les premières années du secondaire pour expliquer les types d'emplois disponibles et les genres de compétences en demande et de quelle façon tout cela pourrait changer au cours de la prochaine décennie, parce qu'ils doivent penser à leur situation dans 10 ans. Puis, au deuxième cycle du secondaire, un des éléments essentiels, c'est s'assurer que les étudiants connaissent les débouchés qui s'offrent à eux. Je crois que le projet novateur qui fait actuellement l'objet d'une évaluation en est un bon exemple: il permet de s'assurer que les étudiants s'inscrivent dans les bons programmes d'études. Ce sont des choses auxquelles il faut réfléchir.

•(1625)

M. Gerald Keddy: La seule chose sur laquelle je ne suis pas d'accord avec vous, c'est que le programme des travailleurs étrangers permet d'obtenir une main-d'oeuvre à petit prix. Ces travailleurs sont payés au salaire minimum de base, et l'employeur doit aussi payer leur déplacement et leur hébergement. Ce sont des coûts importants

pour obtenir les services de travailleurs étrangers. Ce n'est pas une main-d'oeuvre bon marché.

Chacun de ces employeurs paierait un étudiant au Canada pour faire le travail si un étudiant voulait le faire, et il lui accorderait un salaire assez bon.

Mme Tammy Schirle: Ce que je veux dire, c'est que si l'étudiant ne veut pas le faire, alors le salaire n'est pas assez élevé.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Il vous reste 20 secondes si vous voulez, monsieur Keddy.

M. Gerald Keddy: Eh bien, M. Antunes a peut-être quelque chose à ajouter rapidement.

Le président: Monsieur Antunes.

M. Pedro Antunes: Très rapidement alors sur le programme des travailleurs étrangers temporaires. Je crois que c'est une très bonne façon de combler les lacunes. Surtout dans le cadre des gros projets où on a besoin de travailleurs. C'est un programme très efficace pour ces organisations. Le problème, c'est que le nombre de travailleurs étrangers temporaires a augmenté et augmenté sans cesse. C'est très difficile de savoir combien il y en a exactement, mais disons qu'il y en a peut-être 300 000 au sein de la main-d'oeuvre actuellement. Cela entraîne une augmentation de 1,5 % du taux de chômage.

Le président: D'accord. Merci pour vos commentaires.

Merci, monsieur Keddy.

Nous allons passer à M. Rankin, s'il vous plaît.

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins.

Ma première question est pour Mme Yalnizyan, du Centre canadien de politiques alternatives. J'aimerais vous lire un extrait d'un rapport des Services économiques de la Banque Toronto Dominion:

Le chômage qu'une personne subit dans son jeune âge peut avoir un effet durable sur ses perspectives de carrière. La recherche économique indique qu'une période de chômage à l'entrée sur le marché du travail est associée à des salaires constamment inférieurs maintes années plus tard. Ce phénomène, que résume de manière simplifiée le concept appelé « stigmatisation » dans la documentation, a été étayé dans des études par des données provenant de différents pays.

Cela dit, vous conviendrez probablement que des périodes de chômage durant la jeunesse ont des répercussions négatives durables sur le salaire futur. En fait, la Banque TD prétend que le montant des pertes salariales qui en résultent s'élèverait à environ 12,4 milliards de dollars. Pouvez-vous nous expliquer ce que pourraient être les répercussions négatives durables du chômage chez les jeunes et nous parler des autres conséquences à part les répercussions liées uniquement à la rémunération?

Mme Armine Yalnizyan: Je crois que le rapport de TD serait probablement plus éloquent que ce que je pourrais dire en quelques minutes.

Je me demande si vous me permettriez de parler de la question de la concurrence que se livrent les nouveaux arrivants — les immigrants et les travailleurs temporaires — et les travailleurs plus âgés, qui se disputent tous le même emploi de premier échelon, tous degrés de spécialisation confondus. Dans de telles conditions, quel employeur va choisir le novice, n'est-ce pas?

Mais, ce qui arrive, c'est que nombre de ces jeunes retournent aux études. Ils ont terminé leur baccalauréat. Pour ce qui est de l'apprentissage, je possède une expérience de première main à ce chapitre. Il y a beaucoup de jeunes, et les inscriptions aux programmes d'apprentissage sont aussi à la hausse. Mais les gens qui s'y inscrivent ne réussissent pas à obtenir leur titre, car la plupart des métiers spécialisés exigent 9 000 heures de travail certifié, ce qui prend habituellement cinq ans. Chaque fois que vous atteignez le niveau supérieur, vous devez gagner plus. Voilà les règles qui encadrent l'apprentissage.

Mais la concurrence s'intensifie avec l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires qui ont déjà leur titre de compétence. Ce sont des compagnons, et ils coûtent la même chose ou moins qu'un apprenti de deuxième ou de troisième année. Je vois ce phénomène partout à Toronto, dans les collèges communautaires. Ces jeunes ne réussissent pas à faire leur troisième ou quatrième année. Ils sont inscrits; ils sont prêts à passer à l'action, mais ils ne réussissent pas à faire les heures nécessaires pour obtenir leur titre de compétence. La situation est extrêmement frustrante pour les jeunes, qui respectent toutes les règles et n'arrivent toujours pas à se tailler une place.

M. Murray Rankin: J'aimerais revenir à vous. J'ai une autre question.

Madame Schirle, j'aimerais vous poser une question, si vous permettez, si vous pouvez m'entendre.

J'ai vraiment aimé vos commentaires au sujet de l'incidence sur les femmes qui ont leur premier enfant à cette étape de leur vie. Vous avez précisé qu'au moins, les débouchés pour les jeunes femmes s'accroissent et que l'écart entre les deux sexes diminue, mais je veux néanmoins entendre vos commentaires sur l'importance des services de garde pour les jeunes travailleurs et particulièrement pour les jeunes travailleuses.

J'ai parlé à un jeune travailleur québécois dans mon bureau aujourd'hui. C'est un entrepreneur. Il a un jeune enfant. Il vit au Québec. Ses frais de garderie sont de 280 \$ par mois. Son ami ontarien débourse 1 800 \$ par mois. Madame Schirle, j'aimerais connaître vos réflexions sur l'incidence des services de garde chez les jeunes travailleurs.

• (1630)

Mme Tammy Schirle: En tant que mère d'un tout-petit en Ontario, je connais très bien les coûts que nous devons assumer ici.

Les services de garde sont absolument essentiels pour les femmes qui veulent intégrer le marché du travail lorsque leurs enfants sont jeunes. Si vous regardez les données que j'ai montrées, par exemple, sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes, lorsque les femmes intègrent pour la première fois le marché du travail dans cette tranche de 25 à 29 ans, l'écart n'est pas très large. Il est en grande partie attribuable aux types de domaines professionnels choisis, les sciences humaines par opposition aux STIM, et ce genre de choses. C'est après quelques années, après avoir dû interrompre leur participation à la population active pour la garde d'un enfant et d'autres raisons, que certaines de leurs compétences se déprécient, ce qui a une incidence de longue durée sur leur salaire, pour le reste de leur vie.

Bon, dans un monde idéal, où les mariages et les contrats de mariage sont parfaits, les conséquences seraient essentiellement nulles. L'unité familiale pourrait s'en accommoder. Mais ce ne sont pas des contrats complets, alors c'est habituellement aux femmes qu'incombe le fardeau associé à la garde des enfants. L'amélioration du réseau de garderies... Je considère que c'est un échec du point de vue du marché, et l'amélioration du réseau de garderies pour faciliter

l'intégration des jeunes femmes au marché du travail aurait certainement ses avantages, à mon avis.

M. Murray Rankin: Merci, madame Schirle.

Il ne me reste que quelques secondes, alors je vais retourner à Mme Yalnizyan pour lui donner l'occasion de terminer.

Vous avez présenté sept propositions très intéressantes dans le cadre de votre déclaration préliminaire, et je voulais que vous donniez un peu plus de détails sur celle touchant l'investissement sans frais, vos idées sur Chantiers Canada... Le cinquième de l'argent. Pourriez-vous en parler un peu plus?

Le président: Seulement une réponse très brève, s'il vous plaît...

Mme Armine Yalnizyan: C'est assez simple. C'est vous qui dépensez l'argent, alors c'est à vous de commander. Si vous voulez réellement que l'argent apporte un avantage à la collectivité et permette à un plus grand nombre de jeunes d'être à jour en suivant une formation, vous pouvez le faire. C'est votre argent.

Le président: D'accord. Merci.

Mme Armine Yalnizyan: Notre argent...

Le président: Merci, monsieur Rankin. C'est exact, c'est votre argent.

Nous allons donner la parole à M. Adler. Allez-y s'il vous plaît.

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

Monsieur Poschmann, vous avez l'air plutôt délaissé, alors j'aimerais vous poser une question en premier. Pourriez-vous s'il vous plaît préciser s'il y a de quelconques données empiriques selon lesquelles les travailleurs âgés rivalisent avec les plus jeunes pour des postes de premier échelon? À votre connaissance, y en a-t-il?

M. Finn Poschmann: Merci, monsieur le président et monsieur Adler. J'espérais une question difficile, comme la signification d'un contrat de mariage complet, mais cette question-ci est assez facile.

Il ne fait aucun doute que, de temps à autre, on va se heurter à ce genre de conflit. Mais de présumer qu'il s'agit d'un conflit éternel qu'on pourrait facilement éliminer au moyen de mesures stratégiques logiques est une tout autre question. Les économistes du travail parlent de « masse de travail ». S'il y a un conflit entre les nouveaux participants à la population active, les participants en place et les participants âgés, ce conflit est limitatif seulement si vous croyez vraiment qu'il y a un nombre fini d'emplois disponibles. Dans une économie en croissance, il n'en est tout simplement pas ainsi.

Des choses comme les emplois réservés ou les programmes spéciaux dans les marchés publics supposent forcément des compromis et d'autres types d'iniquités, et, si j'étais un travailleur âgé qui cherchait à réintégrer le marché du travail, je serais vraiment mécontent d'apprendre que je ne peux pas présenter ma candidature de façon équitable contre un autre candidat plus jeune, qui est systématiquement privilégié.

M. Mark Adler: Merci. Je veux revenir à vous, alors restez prêt.

Madame Lennox, est-il juste de dire que, d'une façon ou d'une autre, l'entrepreneuriat peut résoudre la crise du chômage chez les jeunes?

Mme Victoria Lennox: Je crois qu'il est juste de dire que cela peut l'atténuer de façon importante. En 2008, au moment de la récession, j'étais au Royaume-Uni, où on a été durement frappé. J'étais étudiante à la maîtrise là-bas, et personne ne pouvait décrocher d'emploi. C'est pourquoi nous avons créé avec le gouvernement un organisme caritatif national voué à l'entrepreneuriat, pour nous assurer que tous les campus au pays proposaient des activités axées sur l'entrepreneuriat sur le terrain. On poursuit dans cette lignée aujourd'hui, ce qui a grandement amélioré le sort du pays, et je crois que cela pourrait être efficace ici au Canada.

M. Mark Adler: D'accord, merci.

Monsieur Antunes, lorsque nous regardons la crise du chômage chez les jeunes, je crois qu'il importe de faire la distinction entre ceux qui appartiennent, disons, à la tranche d'âge des 15 à 24 ans, qu'on associe généralement à la catégorie des jeunes — c'est la définition courante —, et ceux qui sont entre deux emplois ou viennent d'obtenir leur grade. Il existe toute une gamme de raisons pour lesquelles les gens de cette tranche d'âge n'ont pas d'emploi.

Mais, ce que nous devons faire aussi, c'est regarder les chômeurs chroniques, outre le groupe que je viens de décrire, les personnes qui appartiennent à la même tranche d'âge, mais qui ne vont pas à l'école et n'ont pas de compétences ni de perspectives intéressantes. Ce nombre est beaucoup plus modeste, bien sûr, car il s'agit d'un sous-groupe de la catégorie des jeunes, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 à 24 ans. Pourriez-vous parler de ce chômage chronique chez les jeunes en particulier, par rapport au chômage chez les jeunes à proprement parler? Que pourrait-on faire pour régler ce problème de chômage chronique chez les jeunes?

• (1635)

M. Pedro Antunes: C'est une question difficile. Je ne crois pas avoir vu beaucoup de données sur ce segment particulier. Nous en avons certainement entendu parler à l'échelle mondiale. On les appelle les NEET — ni en emploi, ni aux études, ni en formation —, mais j'ignore quels sont les chiffres, honnêtement, au Canada.

M. Mark Adler: Mais vous conviendriez du fait que c'est réellement le cœur du problème ici; pas tant le chômage chez les jeunes à proprement parler, selon la définition générale, mais le chômage chronique chez les jeunes. C'est ça, le vrai problème, n'est-ce pas?

M. Pedro Antunes: Eh bien, j'ai dit que j'ignorais les chiffres, mais, certes, si on regarde la tranche des 20 à 24 ans, on voit bel et bien — comme l'a souligné M. Poschmann — une situation très différente sur le plan du taux de chômage. Mais je crois que, en général, les taux de participation à la population active de ces deux cohortes ne sont pas au même endroit qu'avant la récession. Alors, nous avons perdu environ trois points de pourcentage au chapitre de la participation.

M. Mark Adler: D'accord.

Monsieur Poschmann, si vous pouviez parler brièvement de... Lorsque l'économie va mal, cela touche tout le monde; pas seulement les jeunes travailleurs ou les travailleurs âgés. Lorsque l'économie est en voie de redressement, comme c'est le cas maintenant, y a-t-il un décalage, selon vous, au chapitre du chômage chez les jeunes et des jeunes chômeurs chroniques? Pourriez-vous parler seulement de ces deux catégories pour quelques secondes?

Le président: Une réponse brève, s'il vous plaît, monsieur Poschmann...

M. Finn Poschmann: Oui, merci.

À ma connaissance, il n'existe aucune grande distinction ou série de données qui me permettrait de répondre. Toutefois, je ferai valoir que le chômage chronique chez les jeunes est un problème grave dans certaines économies, comme celle de l'Espagne et du Portugal. Ce n'est pas du tout aussi grave au Canada, à moins que nous parlions des Autochtones ou des populations des Premières Nations dans les réserves ou à l'extérieur. Ça, c'est une tout autre question.

M. Mark Adler: D'accord, merci.

Le président: Merci, monsieur Adler.

Nous allons passer à M. Cullen, s'il vous plaît.

M. Nathan Cullen: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

J'ai entre les mains le rapport sur le marché du travail de la Chambre de commerce du Canada, qui traite du rapport sur le marché du travail de 2013. Il indique que la croissance générale de l'emploi au Canada pour cette année était de 0,6 %, la croissance la plus lente depuis 2009; que 95 % des emplois créés étaient des postes à temps partiel; et que les améliorations de l'emploi étaient concentrées chez les hommes et les femmes de 55 ans et plus. C'est le rapport de la chambre de l'an dernier seulement. Soixante-dix pour cent de tous les emplois créés étaient concentrés dans une seule province.

Alors, pour ce qui est du chômage chez les jeunes, il me semble que nous n'aidons pas la cause lorsque nous envisageons la question selon une perspective pancanadienne, comme s'il s'agissait d'un seul marché du travail homogène. Bien entendu, ce n'est pas le cas, et nous le reconnaissons.

J'aimerais parler des obstacles à la mobilité. Certains ont laissé entendre, je crois, qu'il y a un manque de volonté ou tout simplement un dédain, chez certains jeunes, lorsqu'il s'agit de déménager ou de passer à certains secteurs d'emploi. Je représente une région rurale, qui a des hauts et des bas, comme tout marché d'exploitation des ressources naturelles. J'aimerais interroger les témoins aujourd'hui sur ces obstacles à la mobilité, car je ne crois pas qu'il soit utile de dire que les jeunes ont tout simplement une mauvaise attitude et ne veulent pas déménager. J'ai du mal à croire que le problème se limite à une mauvaise attitude.

Monsieur Antunes, histoire de partir le bal, quels seraient, selon vous, les principaux obstacles à la mobilité que doivent actuellement surmonter nos jeunes, sur le plan structurel, dans notre économie?

M. Pedro Antunes: Eh bien, j'imagine que la plupart des jeunes — s'ils ressemblent le moins à mon fils — vivent toujours à la maison, alors vous n'aurez pas de mal à imaginer que l'obstacle à la mobilité tient au coût non seulement de voyager et de trouver du travail, mais aussi de trouver un logis, alors les difficultés sont nombreuses.

Je penserais bien — et je crois qu'on l'a proposé par le passé — qu'un type de subvention à la mobilité serait probablement un bon moyen de favoriser une hausse de la mobilité.

M. Nathan Cullen: Madame Yalnizyan, avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

Mme Armine Yalnizyan: Il est plutôt extraordinaire que le Conference Board du Canada et le CCPA suggèrent la même chose...

M. Nathan Cullen: C'est un moment rare.

• (1640)

Mme Armine Yalnizyan: ... jusqu'à 5 000 \$ pour couvrir les frais.

Pourquoi les jeunes ne sont-ils pas disposés à déménager? Eh bien, il est possible qu'ils aillent à tâtons; ils ignorent quels emplois existent. J'ai présenté mes sept raisons pour lesquelles les gens ignorent les emplois qui s'offrent à eux. Nombre des avis relatifs au marché du travail que sollicitent les entreprises à la recherche de travailleurs étrangers temporaires se rattachent à des emplois qui ne sont pas annoncés. Ils devraient l'être, mais ils ne le sont pas. Les gens ignorent où se trouvent les emplois, nous avons besoin d'améliorer l'information sur le marché du travail. Don Drummond, Statistique Canada, tout le monde dit que nous avons besoin d'une meilleure Enquête sur la population active, qui aide les universités et les établissements d'enseignement, jusqu'au niveau secondaire, premier et deuxième cycles confondus, à dire aux gens d'où viennent les emplois et quels emplois sont en demande. Ensuite, on encourage les gens à partir.

Lorsqu'on parle d'encourager les gens à quitter de petites collectivités pour aller ailleurs, c'est fantastique. Les coûts connexes sont élevés; ils faut le premier et le dernier mois de loyer. Réduisez certains de ces obstacles, aidez-les à faire cette démarche. Je crois aussi qu'il est complètement absurde de dire: « Évacuons toutes nos petites collectivités, partout au pays, lorsque la croissance économique est lente », car cela revient essentiellement à dire: « Hé, 70 % des emplois se trouvent en Alberta. Vite tout le monde, allez en Alberta! » Ensuite, au prochain effondrement, que feront tous ces gens?

M. Nathan Cullen: Il y a d'autres coûts à payer.

Monsieur Antunes, vous avez parlé... Les travailleurs étrangers temporaires font partie de la conversation, et je suis curieux — je veux vos commentaires tout d'abord, puis ceux de Mme Schirle — de connaître vos vues au sujet des questions d'offre et de demande qui touchent les gens qui se dirigent précisément vers les métiers. On a aussi parlé d'un préjugé des jeunes à l'égard de ces titres de compétence.

Je constate que, pour nombre des jeunes qui suivent ces mêmes programmes de métiers, il y a un deuxième obstacle à la mobilité. Lorsqu'une entreprise recrute, si elle a le choix entre un travailleur étranger temporaire possédant des titres de compétence ou un apprenti de troisième ou de quatrième année, le meilleur rapport qualité-prix — pour bien des entreprises de l'industrie des ressources, à tout le moins — consiste simplement à choisir le travailleur étranger temporaire. C'est la voie la plus simple; peut-être moins coûteuse, mais certainement plus rapide.

Y a-t-il un problème découlant de notre Programme des travailleurs étrangers temporaires, particulièrement en ce qui concerne les titres de compétence spécialisés, qui mine la capacité de ces jeunes d'accumuler assez d'heures pour accéder à une situation moins précaire?

M. Pedro Antunes: J'ignore si je devrais laisser Mme Schirle répondre.

M. Nathan Cullen: Madame Schirle, puisque vous n'êtes pas encore intervenue dans la conversation, peut-être pourriez-vous nous faire part de vos idées.

Mme Tammy Schirle: Bien sûr. Dans la situation présente, nous avons un léger décalage causé par le temps de formation. La pénurie, telle que nous l'envisageons, a véritablement commencé il y a quelques années, et il faut du temps aux gens pour se tailler une place sur le marché, et il est effectivement plus facile pour les employeurs de choisir des travailleurs étrangers temporaires. Mais, encore une fois, c'est une question d'envoyer le bon message

relativement au salaire. La machine doit s'adapter; il faut simplement faire preuve de patience.

Dans quelques années, je crois que les choses seront très différentes. Les étudiants s'inscrivent dans les programmes de métier. Le taux d'inscription aux programmes artistiques en Ontario est à la baisse pour une raison. Les gens trouvent autre chose à faire.

Le président: Brièvement, s'il vous plaît, monsieur Antunes...

M. Pedro Antunes: Je reviendrais très rapidement au point que c'est un très bon programme. Nous traitons avec un grand nombre de secteurs industriels. Les entreprises nous disent à quel point il est utile, même s'il est onéreux et difficile à appliquer, mais on dirait que le programme va devenir permanent, et le nombre de travailleurs disponibles est trop élevé. Je crois qu'il faut refermer le fossé de l'emploi chez les jeunes et pallier cette occasion ratée avec les jeunes.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Cullen.

Nous allons donner la parole à M. Allen, s'il vous plaît.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Antunes. Vous avez soulevé la question des baby-boomers et des retraités. Je regarde seulement ma région, qui est très axée sur l'agriculture et compte beaucoup d'agriculteurs qui appartiennent à la tranche d'âge des 50 à 55 ans. Ils cherchent à partir, et beaucoup de jeunes ne cherchent pas à prendre la relève. Nous avons besoin d'entrepreneurs prêts à le faire.

L'une des questions que j'aimerais vous poser se rattache à une conclusion formulée dans l'une de vos études antérieures au sujet de l'amélioration de la communication entre les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire. Comment pourrait-on le faire, concrètement?

Évidemment, en Allemagne, les taux de chômage chez les jeunes sont très bas, et c'est en partie grâce aux métiers. Les Allemands ont amélioré la coordination et la communication à ce chapitre. Quelles mesures concrètes pourrait-on prendre au Canada pour aider à redresser la situation?

M. Pedro Antunes: Mme Yalnizyan a mentionné une chose, mais, essentiellement, la formation et l'amélioration de la coordination et de l'information sur le marché du travail, alors l'information sur le marché du travail est quelque chose qui aiderait.

Je sais, par exemple, que le site Travailler au Canada est excellent. J'ignore si les jeunes en connaissent même l'existence. Je crois qu'il s'agit seulement d'informer un peu mieux les jeunes au sujet des possibilités et de ce que nous faisons déjà dans le cadre de ces programmes.

En ce qui concerne les mesures concrètes, cela revient à l'information. C'est une question de mieux diffuser cette information auprès des jeunes.

• (1645)

M. Mike Allen: Vous dites qu'on ne fait pas cela aujourd'hui.

M. Pedro Antunes: On s'occupe actuellement des données de base. Nous travaillons avec le Système de projection des professions au Canada, qui est une section de ce qu'on appelait autrefois RHDSC, maintenant EDSC. On fait de l'excellent travail en ce qui concerne l'étude de l'avenir des marchés du travail au Canada.

Je ne sais tout simplement pas si l'information est diffusée aussi bien qu'elle le pourrait, par l'intermédiaire des médias et par d'autres moyens, simplement pour que les gens sachent que l'information est à leur disposition.

M. Mike Allen: Madame Schirle, j'aimerais vous poser une question. Revenons sur l'un des commentaires que vous avez faits.

En gros, il était question de simplification du régime fiscal. Je parle de votre dernier commentaire touchant la série de 18 crédits fiscaux et d'autres mesures à la disposition d'un jeune homme, comme vous l'avez dit dans votre exemple, mais beaucoup de jeunes femmes apprennent aussi un métier.

Avez-vous des données probantes, tirées de vos discussions avec les jeunes, au sujet du défi que représente l'accès à tous ces allègements fiscaux qui leur sont réservés et le fait de les comprendre?

Mme Tammy Schirle: Certainement.

À vrai dire, j'ai pris la liste que j'ai dressée dans mon mémoire... La moitié provient du document du budget de 2014, où l'on annonce fièrement un grand nombre de ces programmes. Le reste correspond tout simplement à des programmes que je connais.

Chaque année, je donne un cours sur la politique fiscale à mes étudiants de troisième année du premier cycle. Ma première tâche consiste simplement à les amener à me dire ce qu'ils savent de l'ampleur des subventions dont ils profitent grâce à notre régime fiscal et aux transferts. La plupart de mes étudiants n'ont jamais fait eux-mêmes leur déclaration de revenus. Ils n'ont absolument aucune idée de ce qui leur revient du régime fiscal.

Cela met simplement en lumière le problème numéro un. Ils n'ont pas l'information. Soit ils ne cherchent pas à l'obtenir, soit ils ignorent tout simplement comment la tirer de leurs documents fiscaux. C'est un problème. L'information est difficile à trouver si vous n'êtes pas déjà dans le système. Et, même une fois qu'on est là, on n'est pas toujours pleinement conscient de ce qu'on retire.

M. Mike Allen: D'accord. Alors, il y a aussi des choses que nous pourrions probablement faire au chapitre de la communication.

J'aimerais lire un extrait de notre budget de 2013. Le voici:

La création de possibilités pour les apprentis grâce à la collaboration avec les provinces et les territoires dans le but d'étudier l'utilisation d'examen pratiques à titre de méthode d'évaluation, et d'harmoniser les exigences, et l'instauration de mesures qui favoriseront le recours aux apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien, de l'initiative Investissement dans le logement abordable et de projets d'infrastructure.

Madame Yalnizyan, ces mesures ne sont-elles pas exactement le type de choses que nous devrions faire? Ne considérez-vous pas cela comme un aspect positif du perfectionnement de nos apprentis au Canada?

Mme Armine Yalnizyan: Assurément, et il serait vraiment fantastique de voir cet argent circuler et véritablement être consacré à cela, car je crois comprendre que la Fédération canadienne des municipalités et certaines villes particulières ne cessent de dire: « Où est l'argent que vous nous avez promis en 2013? Auriez-vous l'obligance de nous informer du moment où nous allons l'obtenir et l'endroit où il sera affecté? » Dans le même ordre d'idées, des engagements en matière de logement abordable ont été pris, mais ils ne se sont pas encore concrétisés.

Dès que l'argent commence à circuler, je suis certaine qu'on a fermement l'intention d'honorer la promesse d'embaucher des jeunes. Je crois que ce serait merveilleux. Je crois que l'argent est là; la possibilité de le dépenser existe.

M. Mike Allen: [Note de la rédaction: inaudible]... commencera sous peu.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Allen.

Nous allons passer à M. Van Kesteren, s'il vous plaît, pour sa série de questions.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être des nôtres.

J'ai une brève question pour vous, madame Lennox. J'ai parcouru votre page Web, et j'ai des questions, seulement parce que, lorsque nous invitons des témoins, nous avons besoin de savoir où nous pouvons aller pour obtenir des données fiables.

Alors, vous représentez un organisme sans but lucratif. Qui vous finance?

Mme Victoria Lennox: Nous sommes financés par l'industrie et dirigés par nos membres. Microsoft, Gowlings, Ernst & Young et Intuit Canada sont du nombre de nos commanditaires. Nous avons moins de deux ans. Startup Canada est une jeune entreprise.

Nous allons bientôt célébrer notre deuxième anniversaire. Déjà, en moins de deux ans, nous sommes l'organisation entrepreneuriale la plus suivie au Canada, parce qu'il y avait une lacune. Rien ne permettait de relier les intervenants dans l'écosystème canadien, alors nous avons pris l'initiative.

M. Dave Van Kesteren: Essayez-vous de repérer de jeunes entrepreneurs et de les aider à démarrer?

Mme Victoria Lennox: Exactement. Nous le faisons en ligne et sur le terrain. Nous avons un réseau de 20 communautés Startup à l'heure actuelle. Nous en avons une dans la région de York. Elles présentent des entrepreneurs à des mentors. Si vous avez une idée, on vous dira où aller.

M. Dave Van Kesteren: Lorsque je regarde votre site Web, je vois toute une liste de gens. De toute évidence, ce ne sont pas des gens... Car leurs antécédents remontent beaucoup plus loin. Avez-vous fait le suivi de, disons, 10, 20 ou 100 personnes qui ont lancé une nouvelle entreprise avec succès?

● (1650)

Mme Victoria Lennox: Oui, assurément. Nous avons un réseau de plus de 10 000 mentors, sans parler des 70 000 personnes qui ont été...

M. Dave Van Kesteren: Alors cela répond probablement à la prochaine question aussi, celle de savoir si votre expertise vient de gens actifs dans le domaine qui sont passés par là, et qui, maintenant... D'accord. Très bien.

Madame Yalnizyan, vous nous avez donné des chiffres sur la dette étudiante. Les chiffres que j'ai sont différents. J'aimerais seulement savoir où vous obtenez vos chiffres. Selon les chiffres que j'ai, les prêts d'études sont à la baisse, en réalité. Cela vient des gens qui traitent ces prêts, et j'imagine qu'ils obtiennent leurs données de Statistique Canada.

Alors, pour que nous acceptions ce que vous dites au comité, j'aimerais avoir une source. Peut-être pourriez-vous fournir cette source au comité aussi.

Mme Armine Yalnizyan: Avec plaisir. Les chiffres viennent du rapport paru hier dans le *Hill Times*. Tout un article sur la politique relative aux jeunes a paru hier dans le *Hill Times*.

J'ai écrit au journaliste pour lui demander où il avait obtenu ses chiffres. Il m'a envoyé les fichiers provenant d'Emploi et Développement social Canada. Je serais heureuse de transmettre au comité ces fichiers Excel.

M. Dave Van Kesteren: De qui s'agit-il? Pouvez-vous simplement le dire au comité?

Mme Armine Yalnizyan: Emploi et Développement social Canada, c'est votre gouvernement.

M. Dave Van Kesteren: Bon, et pourquoi contrediraient-ils Statistique Canada?

Mme Armine Yalnizyan: Je vous dis simplement où j'ai obtenu les chiffres et ce que je citais.

M. Dave Van Kesteren: Nous allons obtenir ces chiffres et nous allons les regarder, car ils ne correspondent pas à ceux que nous avons.

Mme Armine Yalnizyan: À vrai dire, à ma connaissance, Statistique Canada ne mesure pas la dette étudiante chaque année. Alors, peut-être que je me trompe, mais je crois qu'EDSC est la source.

M. Dave Van Kesteren: Il est important d'avoir cela. Nous voulons assurément l'avoir, car c'est un des problèmes que nous observons au sud de la frontière... Je ne veux pas pointer les autres du doigt, mais, parfois, nous pouvons regarder des exemples, et c'est alarmant. Je sais que ce sont des données statistiques. Je veux m'assurer que l'information que nous avons est également de nature statistique.

Mme Armine Yalnizyan: Je comprends.

M. Dave Van Kesteren: Très bien.

Je veux vous parler, madame Schirle. J'aimerais parler de certains de vos clients. Nous avons mené ici une étude intéressante il y a environ trois mois sur l'inégalité des revenus.

J'ai travaillé pour un actuair qui avait l'habitude de me dire: « Dave, c'est dans les chiffres, c'est dans les chiffres. » Une des choses qui m'a frappé, l'une des statistiques troublantes, c'est que la population immigrante stagnait. En fait, les chiffres étaient à la baisse. Statistique Canada nous a dit que, dans les années 1970 et les années 1980, c'était l'inverse. J'ai demandé pourquoi, mais on n'avait pas d'information. J'imagine que, maintenant, on va regarder cela de plus près.

Une autre statistique intéressante provenait de l'un des experts qui a dit qu'on avait découvert... On avait réduit à trois les facteurs simples influant sur la réussite d'un jeune: il devait avoir un diplôme d'études secondaires au minimum, il réussissait mieux lorsqu'il avait un conjoint, et, troisièmement, il ne consommait pas de drogues ni d'alcool. J'imagine que c'est l'autre.

Le président: Vous avez 30 secondes.

M. Dave Van Kesteren: Avez-vous trouvé de telles données? Pouvez-vous les transmettre au comité? Est-ce quelque chose qui va fausser certains des chiffres se rattachant à la situation des jeunes?

Le président: Une réponse brève, s'il vous plaît...

Mme Tammy Schirle: Alors, très brièvement, de toute évidence, aller à l'école et ne pas consommer de drogues est un facteur positif pour l'emploi. C'est quelque chose qu'on devrait toujours savoir. Les salaires sont généralement à la hausse chez les jeunes. Nous avons des données qui indiquent la même chose depuis 1997; elles portent sur les salaires médians, et cela inclut les salaires des élèves du secondaire, quoique cela soit davantage une réalité dans les

provinces riches en ressources naturelles. Partout ailleurs, il faut un diplôme d'études postsecondaires.

Le président: D'accord, merci.

Merci, monsieur Van Kesteren.

Nous allons passer à M. Dubé.

[Français]

M. Matthew Dubé: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je profite du temps qui m'est alloué pour mentionner que même s'il y avait véritablement une baisse de l'endettement, je ne pense pas que le gouvernement aurait amendé la loi pour aider les étudiants endettés, mais cela est un autre sujet de discussion.

On parle beaucoup de formation, de stages et d'apprentis et cela s'avère très important. Cependant, j'aimerais revenir sur mes questions initiales sur l'impact à long terme. Prenons une autre citation de la même étude de TD Economics:

[Traduction]

Le chômage tout de suite après l'obtention du grade érode les compétences et l'avantage concurrentiel du diplômé.

[Français]

Si on combine cela avec l'impact sur les revenus des jeunes, on sait que même si on les forme, si on n'a pas de vraies politiques pour les aider à trouver de l'emploi, la formation ne vaut rien.

Selon vous, est-ce une crainte légitime? J'aimerais entendre votre avis à tous à ce sujet.

• (1655)

M. Pedro Antunes: En fait, c'est du gaspillage. Je me souviens, il y a quelques mois, alors que j'étais dans ma voiture, j'ai entendu qu'il y avait 40 000 professeurs en trop en Ontario. Comment cela est-il possible, alors qu'on sait très bien que la demande démographique pour l'éducation est très claire? On le constate dans les chiffres. C'est un peu comme les baby-boomers qui quittent le marché du travail. On a eu une génération « écho boom » d'étudiants qui sortaient du système scolaire.

Encore une fois, je reviens à la planification et à l'information, à savoir, ce dont on a discuté en ce qui a trait à l'information sur le marché du travail. Je pense que c'est la clé pour éviter ce genre de gaspillage pour le système éducatif, pour les étudiants et ainsi de suite.

[Traduction]

Mme Armine Yalnizyan: Merci de la question, monsieur Dubé.

Je crois que nous avons beaucoup parlé, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, de l'aspect de l'offre, et nous avons même comblé des lacunes du marché sur le plan de l'information. Ensuite, nous avons parlé de ce que peuvent faire les gens pour améliorer leurs perspectives d'emploi. Toutes ces choses sont importantes.

Toutefois, le revers de la médaille, c'est que la croissance du marché est lente, et c'est un marché d'acheteurs. Pour les jeunes qui arrivent avec leur diplôme, peu importe la discipline, cela signifie que, s'il y a de la concurrence pour le poste et qu'ils n'ont pas d'emploi dans leur domaine ou sont sous-employés, ils sont plus susceptibles d'accepter un stage non rémunéré si cela leur permet d'acquérir quelque chose qui ressemble à une compétence pertinente. Autrement, ils languissent dans leur situation, et c'est là que le bât blesse. Ils vont accepter n'importe quel emploi, car ils ont des dettes.

Ensuite, les employeurs regardent leur curriculum vitae. Certains diront: « Comme vous êtes vaillant, vous avez pris n'importe quel emploi. » D'autres employeurs leur diront: « Pourquoi n'avez-vous pas pris un emploi dans votre domaine de formation? Je ne vais pas vous sélectionner. Je vais retenir la candidature du nouveau modèle qui arrive juste derrière vous. »

C'est ainsi qu'on crée des générations perdues, où les gens travaillent mais sont sous-employés depuis trois ans, quatre ans, cinq ans. Ils ne feront pas leur métier de formation. On ne retiendra jamais leur candidature dans leur domaine de formation. L'employeur va recruter un candidat moins désabusé qui possède de nouvelles compétences. C'est un énorme problème. C'est à ce gaspillage qu'il faut s'attaquer.

[Français]

M. Matthew Dubé: Absolument, cela a un impact sur toutes nos communautés. Ces gens vont acheter des maisons ou fonder des familles. Si les entrepreneurs créent des entreprises, ils ont besoin de gens qui sont en mesure d'acheter leurs produits.

J'aimerais revenir à vous, professeure Schirle. Je pense que vous avez parlé des crédits d'impôt. On sait que tout cela est en fin de compte très complexe. Je suis aussi le porte-parole en matière de sports pour l'opposition officielle. On sait que les crédits d'impôt pour les sports ne donnent pas grand-chose à beaucoup de monde. Est-ce un peu le même problème en ce qui touche les politiques pour les jeunes? On a beaucoup de crédits d'impôt qui sont beaux sur papier, mais qui ne donnent pas grand-chose et qui n'ont pas d'impact réel à cause de la diversité des options et de la complexité des choses.

[Traduction]

Mme Tammy Schirle: Je crois que, dans bien des cas, nous pouvons trouver des objectifs fermes. Plutôt que de créer plusieurs programmes pour atteindre cet objectif, nous pouvons avoir un programme facile à comprendre pour tout le monde.

Lorsqu'on parle de programmes gaspillés, je crois que le Bon d'études canadien est un excellent exemple. Il s'agit d'une cotisation au REEE offerte par le gouvernement aux enfants de familles à faible revenu. Des enfants admissibles à ce bon, seulement 15 % en profitent. C'est gratuit; tout ce qu'ont à faire les parents, c'est d'ouvrir un compte, mais le message ne passe pas. Il s'agit d'un excellent exemple.

Les divers crédits d'impôt ne changent pas vraiment les comportements. J'obtiens un crédit d'impôt pour le laissez-passer de mon enfant au YMCA. Cela ne change rien; les données le reflètent aussi.

Je crois qu'on a un argument de poids ici pour simplifier le système, pour que tout le monde connaisse l'objectif précis et la façon de l'atteindre.

M. Matthew Dubé: J'aimerais que les gens me répondent en un mot. L'impression que j'ai, à la lumière de la séance d'aujourd'hui, c'est qu'il est fantastique d'avoir toutes ces politiques, mais qu'il devrait y avoir des politiques axées davantage sur les jeunes en particulier. On dirait que les jeunes doivent dépendre de programmes de portée plus vaste.

Est-ce une évaluation juste de la situation? Veuillez répondre par oui ou par non.

Le président: Il reste environ cinq secondes.

J'imagine que tout le monde est d'accord.

Une voix: Oui ou non.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Poschmann, avez-vous répondu non?

M. Finn Poschmann: Oui, c'est ce que j'ai répondu. Il faut adapter la politique à l'enjeu même qui a été défini. Il faut clairement définir l'enjeu.

M. Matthew Dubé: Merci.

Le président: Merci.

Je vais intervenir à mon tour.

J'aimerais commencer par la représentante de Startup Canada et souligner que vous tiendrez votre première réunion nationale à Edmonton, en septembre. Je tiens à le souligner. C'est une façon de promouvoir la capitale de l'Alberta.

M. Murray Rankin: C'est quelque part dans l'Est?

• (1700)

Le président: J'aimerais savoir si vous travaillez avec Jeunes Entreprises? Coordonnez-vous vos efforts avec cette organisation?

Mme Victoria Lennox: Certainement.

Les mentors de notre communauté entretiennent des liens avec Jeunes Entreprises, alors nous mobilisons les participants aux programmes de Jeunes Entreprises dans les nôtres, et vice versa. Ils entrent dans les accélérateurs et les incubateurs, puis les accélérateurs, les incubateurs et les mentors vont dans les écoles.

Le président: D'accord. Je suis réconforté d'entendre cela, car il s'agit d'une excellente organisation, à tout le moins, d'après ce que j'ai vu dans ma localité.

Ma deuxième question s'adresse à Mme Yalnizyan: elle se rattache à votre première recommandation, à savoir le fait de s'assurer que les entreprises qui recherchent des AMT et des étudiants étrangers participant à un programme d'échange-travail affichent ces possibilités de placement sur le guichet emplois national.

Les entreprises doivent déjà faire des annonces. Dites-vous qu'elles devraient faire cela en plus, ou est-ce que cela comblerait leurs besoins actuels?

Mme Armine Yalnizyan: J'imagine que vous pourriez étudier la question, mais si les jeunes ne savent pas... Le guichet emplois national a l'avantage d'être à la disposition de tous les jeunes, peu importe où ils se trouvent au pays. Ils peuvent voir où se trouvent les débouchés.

Le président: D'accord. Je comprends cela et je trouve que c'est une bonne recommandation.

Plusieurs d'entre vous ont parlé du fait que les jeunes ne sont pas informés des possibilités, pas bien informés au sujet des débouchés. Vous avez parlé d'un préjugé à l'égard des métiers spécialisés. Je crois que vous avez mentionné, madame Schirle, que les campagnes d'information devraient commencer au premier cycle du secondaire, et je suis d'accord avec vous.

Madame, pouvez-vous décrire ce que vous offririez aux élèves du premier cycle du secondaire pour les informer des possibilités qui s'offrent à eux?

Mme Tammy Schirle: Je crois que la clé est de leur fournir de l'information sur les échelles salariales associées aux emplois, le type d'investissement qu'exige un emploi sur le plan du temps et des coûts, puis ce qui peut être attendu en matière d'échelle salariale après avoir suivi un type de formation donnée. Si vous ne connaissez pas de gens qui occupent ces emplois, vous n'aurez pas ce type de renseignements.

Cela s'inscrit dans les cours de type préparation à la vie quotidienne offerts au premier cycle du secondaire. Ce serait un point de départ à mon avis.

Le président: Ensuite, au deuxième cycle, avez-vous dit que vous feriez essentiellement la même chose, ou offririez-vous un différent type de programme à cette tranche d'âge?

Mme Tammy Schirle: Je ferais essentiellement la même chose, mais, là, il faut s'attacher un peu plus à aider les élèves à remplir les demandes d'admission dans les universités et les écoles de métiers pendant qu'ils sont là, et aussi à s'assurer qu'ils connaissent le type de politiques en place pour les aider, en subventionnant leurs études, afin qu'ils connaissent le coût intégral de leurs études.

Le président: Il s'agit des crédits à leur disposition que vous avez mentionnés dans votre exposé.

Mme Tammy Schirle: Oui.

Le président: Je vais consacrer le reste de mon temps à M. Poschmann.

Vous avez parlé des jeunes Autochtones. Nous n'avons pas encore eu de réelle occasion d'en parler en profondeur dans le cadre de la séance du comité — je sais que vous vouliez aborder le sujet, mais, malheureusement, on a dû couper court à votre exposé — de ce que le comité devrait regarder au chapitre des politiques visant à mieux les encadrer.

M. Finn Poschmann: Merci, monsieur le président, de la question et de l'occasion de répondre.

C'est assez simple. C'est essentiellement le même programme que nous proposons pour les jeunes de toute autre administration, mais le pouvoir de changer les choses à ce chapitre est un peu différent.

Le fait est que, dans les réserves — et, dans une certaine mesure, à l'extérieur des réserves, mais surtout dans les réserves —, les taux de diplomation de l'école publique sont très faibles, les taux d'achèvement d'un programme d'études secondaires sont même désastreux, et les taux d'aptitude à lire, à écrire et à compter sont faibles. Cela revient à condamner les jeunes à l'échec sur le marché du travail. C'est un énorme problème pour le Canada à mesure que croît la population.

Le président: Je comprends cela.

Madame Schirle, avez-vous mené des travaux de recherche dans ce domaine? Avez-vous des commentaires à faire sur la question?

Mme Tammy Schirle: Je n'ai pas fait beaucoup de travail à cet égard, alors je n'ai rien à ajouter.

Le président: D'accord.

Y a-t-il d'autres observations concernant l'encadrement des jeunes Autochtones?

Mme Armine Yalnizyan: Dans notre budget fédéral de rechange pour 2014, un processus budgétaire participatif que le CCPA transmet au secrétariat, il y a un chapitre sur les jeunes Autochtones — je le recommande vivement et je le fournirai à la greffière du comité avec plaisir — et les choses qu'on peut faire pour régler les problèmes d'aptitudes à lire, à écrire et à compter et les problèmes d'achèvement, ainsi que sur les façons de favoriser la croissance économique dans le Nord de sorte que les retombées profitent davantage aux collectivités des Premières Nations.

Le président: Une mesure adoptée par certaines industries et entreprises consiste à prévoir qu'un certain pourcentage du travail — en nombre d'emplois et de contrats — doit être réservé aux

collectivités autochtones et aux entreprises et travailleurs autochtones. J'imagine que cela fait partie de la recommandation.

Mme Armine Yalnizyan: J'ignore à quel point les ERA... Il s'agit d'ententes sur les avantages négociées entre la collectivité des Premières Nations en question et l'entreprise... Le pouvoir de négociation n'appartient pas souvent à la Première Nation. Alors, il y a beaucoup de scolarisation à acquérir là aussi. Dans bien des cas, c'est David qui négocie avec Goliath.

On peut tirer parti d'une riche expérience, mais je crois que le gouvernement fédéral jouerait un rôle vraiment fort s'il offrait à ces collectivités une fonction de secrétariat, qu'elles seraient libres ou non d'utiliser.

• (1705)

Le président: Merci.

M. Finn Poschmann: Puis-je ajouter quelque chose ici?

Le président: Vous le pouvez, monsieur Poschmann, mais brièvement.

M. Finn Poschmann: Il y a des limites à la compétence fédérale, et c'est un gros problème dans les réserves. Il en va de même pour les programmes d'apprentissage. Différentes règles régissent ces programmes d'une province à l'autre, et cela limite la mobilité de la main-d'oeuvre chez les jeunes. Il n'est pas facile pour le gouvernement fédéral de changer ces choses, mais, certes, nous avons à notre disposition des leviers pour encourager la normalisation entre les provinces.

Ce dossier va aussi être important au fil du temps, à mesure que nous tentons de rehausser le niveau de compétence des jeunes.

Le président: D'accord.

M. Finn Poschmann: Je souligne que les règles régissant les programmes d'apprentissage sont bien sûr établies essentiellement par les métiers et les écoles de métiers.

Le président: Merci. Je vous suis reconnaissant de le préciser.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Brison, s'il vous plaît.

L'hon. Scott Brison: Monsieur Antunes, vous dites appartenir aux 42 % de familles canadiennes ayant hébergé gratuitement leurs enfants adultes pour de longues périodes. Certaines données probantes donnent à penser — à la lumière de discussions que j'ai eues avec des économistes, dont des économistes du secteur bancaire — qu'il y a eu une augmentation considérable de l'aide financière directe offerte aux jeunes adultes par leur famille.

Est-ce un facteur contribuant à la hausse de l'endettement des familles au Canada? Est-ce un des facteurs contribuant à l'endettement personnel, qui atteint des niveaux records?

M. Pedro Antunes: Je ne crois pas. Je crois que le problème de l'endettement est clairement causé par la longue période de taux de financement très faible et, essentiellement, par le fait que les gens empruntent beaucoup lorsqu'ils achètent une maison.

Le problème des jeunes qui restent à la maison se rattache directement au fait qu'ils ont du mal à trouver du travail. Essentiellement, les taux d'emploi chez les jeunes sont bien en deçà de ce qu'ils étaient en 2007-2008, par exemple, avant la récession.

Si vous me demandez si je crois que la question de la dette est un problème, à notre avis, actuellement, nous sommes à une époque où les coûts de financement par emprunt sont très faibles. La part du revenu disponible financée par emprunt est d'environ 6 ou 7 %, ce qui est assez faible.

Nous sommes préoccupés par l'incidence de la croissance des taux, lorsqu'elle surviendra, sur les dépenses des ménages et sur le revenu disponible.

L'hon. Scott Brison: L'endettement étudiant n'a pas considérablement augmenté depuis un bout de temps, mais le soutien financier s'est accru. N'est-il pas naturel de penser qu'une importante partie de la dette familiale est attribuable au soutien offert aux jeunes?

M. Pedro Antunes: Oui, je ne suis pas tout à fait certain des facteurs à l'origine de cette composante particulière. Je peux seulement supposer que c'est le cas, qu'ils restent à la maison et sont capables de ne pas accumuler autant de dettes, peut-être...

L'hon. Scott Brison: Non.

M. Pedro Antunes: ... ou qu'ils n'ont pas les moyens de louer un appartement.

L'hon. Scott Brison: C'est une autre question. Le coût du logement est devenu très élevé dans certaines régions.

J'ai une question au sujet des stages non rémunérés. Risque-t-on d'aggraver l'inégalité des chances lorsque les familles qui ont les moyens de laisser les jeunes faire un travail non rémunéré, acquérir des compétences professionnelles sans être payés et jouir d'un avantage par rapport aux autres jeunes dont la famille n'a tout simplement pas les moyens de subvenir à leurs besoins s'ils ne travaillent pas?

Mme Armine Yalnizyan: Vous me regardez. Me posez-vous la question à moi?

M. Scott Brison: Oui.

Mme Armine Yalnizyan: D'accord.

Oui, sans aucun doute. Le phénomène a été documenté à de nombreuses reprises et a fait l'objet de discussions. Encore une fois, nous n'avons pas de statistiques officielles quant aux stagiaires non rémunérés, à la fréquence du phénomène et aux industries où il survient, mais nous savons que c'est une réalité et que beaucoup de jeunes n'ont pas les moyens de faire cela.

• (1710)

L'hon. Scott Brison: Vu la rapidité du changement dans les marchés du travail aujourd'hui, devrions-nous remanier nos programmes d'études, de formation et de prêts d'études à l'avenant? Par exemple, si les exigences en matière de compétences évoluent durant la carrière d'une personne, ne devrait-on pas rendre l'aide financière aux études accessible à différents stades? Actuellement, il n'y a pas vraiment eu de changement dans la façon dont nous finançons l'aide aux études. Elle est fondée sur le vieux paradigme selon lequel vous allez aux études à un certain moment, et c'est bon pour toute votre vie. Devrions-nous songer à transformer notre façon de faire, parce que les gens devront probablement développer leurs compétences?

Le président: Répondez brièvement, s'il vous plaît...

Mme Armine Yalnizyan: Quel mal y aurait-il à rendre les études postsecondaires plus abordables au lieu de demander aux gens de payer davantage? On peut parler de dette et d'emprunt, mais si l'objectif est une société fondée sur le savoir et des enfants ayant la meilleure instruction possible... L'éducation n'est pas la seule solution, mais elle vaut mieux que l'ignorance, alors pourquoi pas? Pourquoi ne pas rendre le perfectionnement des compétences vraiment abordable pour les gens?

Le président: D'accord, merci.

Merci, monsieur Brison.

Nous allons donner la parole à M. Saxton, pour la dernière intervention, s'il vous plaît.

M. Andrew Saxton: Merci, monsieur le président.

Monsieur Poschmann, dans le passé, l'Institut C.D. Howe a souligné le besoin d'assouplir les restrictions ou de réduire les obstacles à l'admission aux métiers spécialisés. Le budget de 2014 prévoyait plus de 100 millions de dollars, comme vous le savez, pour le nouveau prêt canadien aux apprentis, ce qui a permis à des dizaines de milliers d'apprentis d'obtenir des prêts sans intérêt.

Cet investissement dans les métiers spécialisés aidera-t-il à corriger l'inadéquation des compétences et le chômage chez les jeunes?

M. Finn Poschmann: Merci de la question.

Tout d'abord, je tiens à exprimer mon appui général aux programmes d'apprentissage. Ce sont d'excellentes façons d'intégrer le marché du travail et de générer un revenu pour la vie.

Ma préoccupation plus large touche les conditions des programmes et le fait qu'ils soient transférables d'une administration à l'autre. Autrement dit, l'exigence pour un grutier A au Québec est-elle transférable à un emploi semblable en Ontario? Les ratios compagnons-apprentis sont-ils raisonnables? Le nombre d'heures est-il raisonnable? Il y a beaucoup de chiffres de l'ordre de 2 000 ou 3 000 heures. Selon la nature de l'emploi, cela semble juste.

Armine a mentionné 9 000 heures. J'ignore dans quels domaines on exige 9 000 heures, mais je sais que cela existe; 9 000 heures vous permettraient pratiquement de terminer une résidence en neurochirurgie, alors il faut y penser.

M. Andrew Saxton: D'accord, merci.

Armine, vous avez soulevé la question du coût du transport jusque dans les régions où il y a des emplois. Vous avez proposé une subvention de 5 000 \$, je crois, ou un don aux gens qui sont prêts à faire cette démarche. Comme les jeunes Canadiens qui font cette démarche vont vers des emplois importants et bien rémunérés, pourquoi leur donnerions-nous...? Je suis d'accord avec vous pour dire que nous devons les aider à se rendre dans la région où ils peuvent travailler, mais il serait plus raisonnable, selon moi, de leur consentir un prêt ou un prêt sans intérêt, qu'ils pourraient rembourser lorsqu'ils commenceraient à gagner ces revenus élevés. Cela ne serait-il pas plus sensé que si le gouvernement leur remettait simplement un chèque de 5 000 \$?

Mme Armine Yalnizyan: J'imagine qu'il peut y avoir lieu de remettre en question le fait de leur donner de l'argent, mais pourquoi n'est-ce pas le cas lorsqu'on donne de l'argent aux entreprises et qu'on les subventionne? Pourquoi ne donne-t-on jamais de chance aux jeunes?

M. Andrew Saxton: Attendez une seconde. En quoi donnons-nous de l'argent aux entreprises?

Mme Armine Yalnizyan: Des subventions salariales, voilà une autre mesure qui peut être prise, et des allègements fiscaux.

M. Andrew Saxton: Mais ces entreprises créent des emplois.

Mme Armine Yalnizyan: Vous savez qui crée des emplois, monsieur Saxton? Les consommateurs créent des emplois. Les entreprises ne peuvent pas créer d'emplois si personne n'achète leur produit. S'il y a trop de gens au chômage, les gens n'achètent pas assez de choses, alors, en fait, c'est le consommateur qui crée des emplois.

M. Andrew Saxton: C'est un heureux mélange des deux, je crois.

Mme Armine Yalnizyan: Très bien, mais si vous ne trouvez pas d'emploi, vous ne pouvez pas acheter quoi que ce soit.

M. Andrew Saxton: D'accord. Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Tammy Schirle.

Nous parlons des baby-boomers qui restent plus longtemps, qui travaillent plus longtemps et qui vivent plus longtemps. Quelle sera l'incidence du départ à la retraite des baby-boomers sur le chômage chez les jeunes dans les années à venir?

Mme Tammy Schirle: Je crois que cela revient à ce que Finn disait au sujet du sophisme de la masse fixe de travail. En fait, il n'y a absolument aucune donnée probante établissant un lien entre les résultats des jeunes sur le marché du travail et la proportion de la population active que représentent les travailleurs âgés. Il n'y a aucun lien direct entre ces deux choses.

Alors, lorsque les gens prendront leur retraite, il n'y aura pas nécessairement une multitude de nouveaux emplois à la disposition des jeunes. En fait, ils réduiront leur consommation à la retraite, ce qui signifie qu'ils n'achèteront pas autant de choses. Cela pourrait en fait réduire les débouchés pour les jeunes. Ces deux choses pourraient se contrebalancer, alors ce n'est pas évident.

Je vais en profiter pour parler des travaux de recherche effectués par une de mes étudiantes, Sundip Dhanjal, qui analyse les chiffres pour voir s'il y a une relation à cet égard. Elle ne trouve absolument rien de significatif entre les deux.

●(1715)

M. Andrew Saxton: Merci beaucoup.

C'est très bien, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Saxton.

Au nom du comité au grand complet, je tiens à remercier tous nos témoins d'avoir comparu ici à Ottawa et par vidéoconférence. Nous considérons que votre apport contribue aux travaux du comité. Si vous avez d'autres choses à nous fournir, veuillez les transmettre à la greffière, et nous nous assurerons que cela parvienne à tous les membres.

M. Finn Poschmann: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Chers collègues, vous devriez avoir devant vous une motion très brève. Le comité a accepté d'organiser une rencontre informelle avec la délégation nigériane en avril, et j'ai besoin d'un volontaire pour présenter la motion à des fins administratives.

M. Cullen propose que le comité organise une rencontre informelle avec la délégation nigériane en avril.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci beaucoup, chers collègues. Encore une fois, merci à nos témoins.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>